



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



REVISION DU
SCOT DE LENS LIEVIN HENIN CARVIN

Séminaire du 11 avril 2018



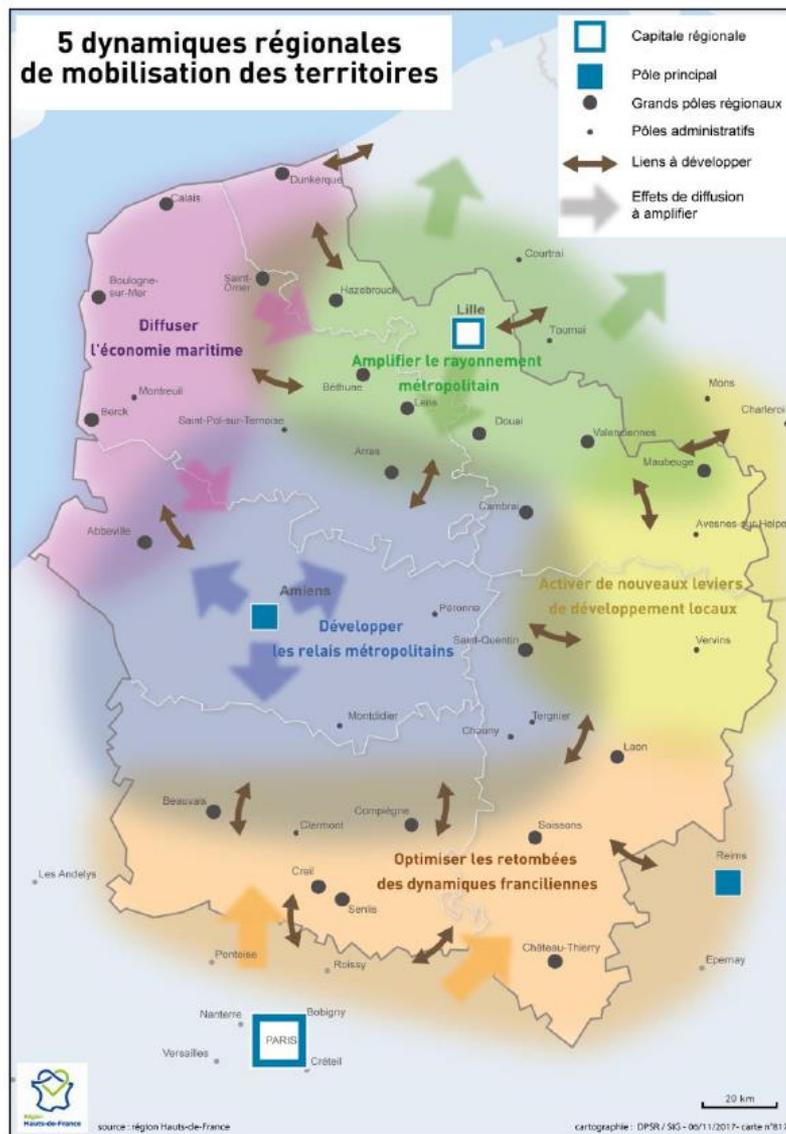
CONTEXTE REGIONAL

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

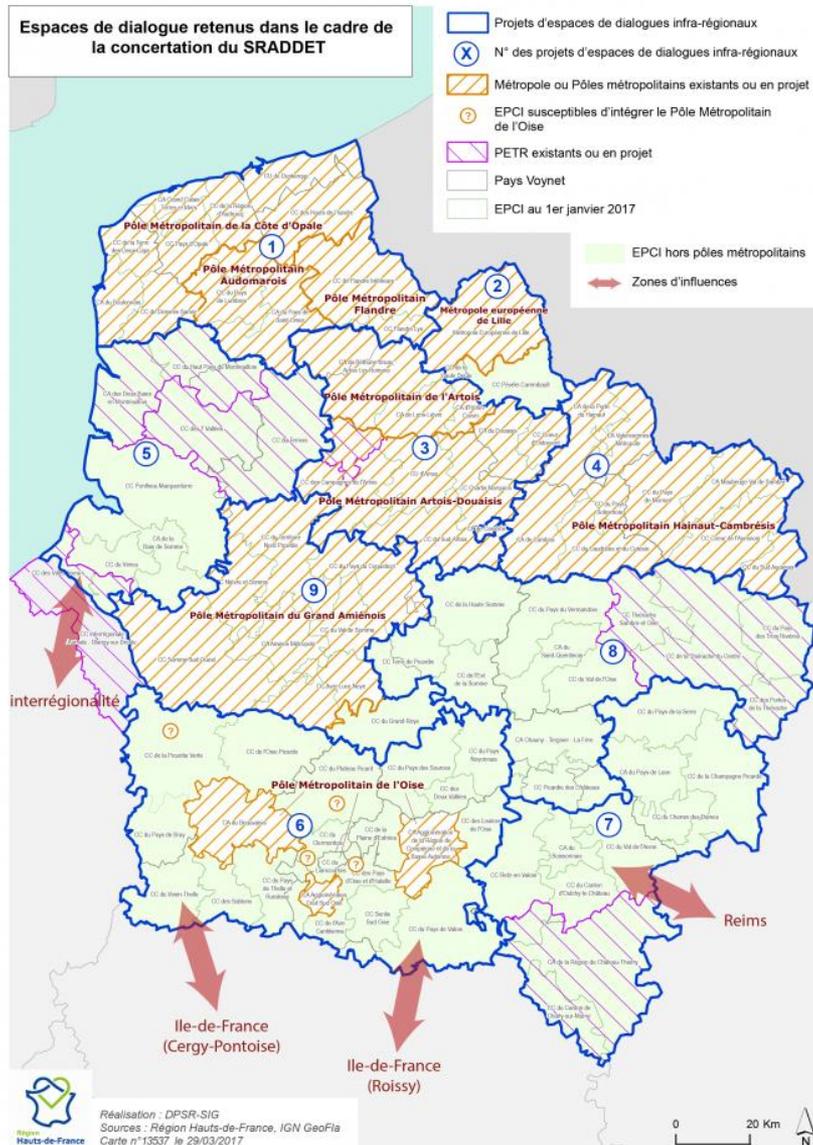


Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

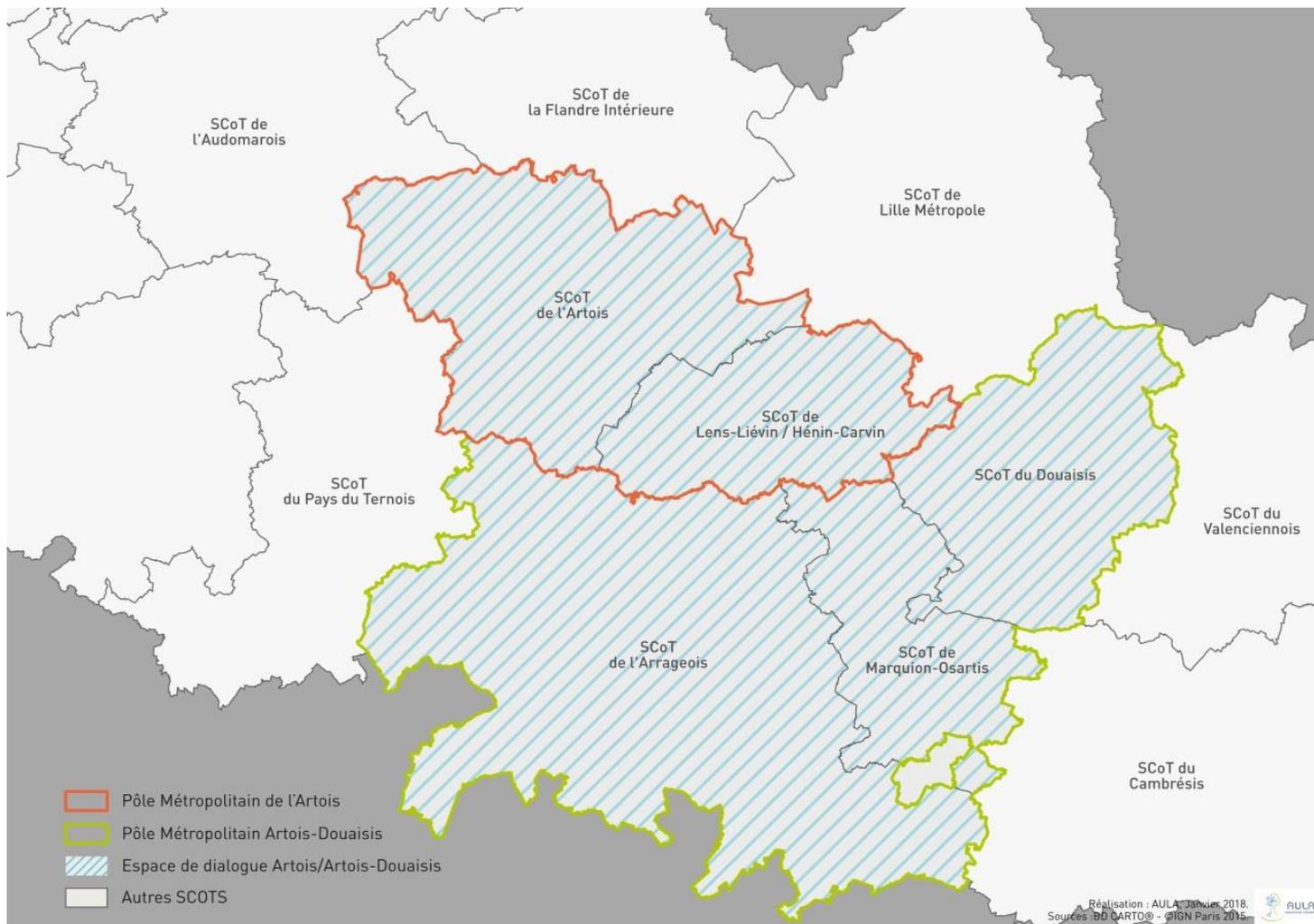
Séminaire du 11 avril 2018



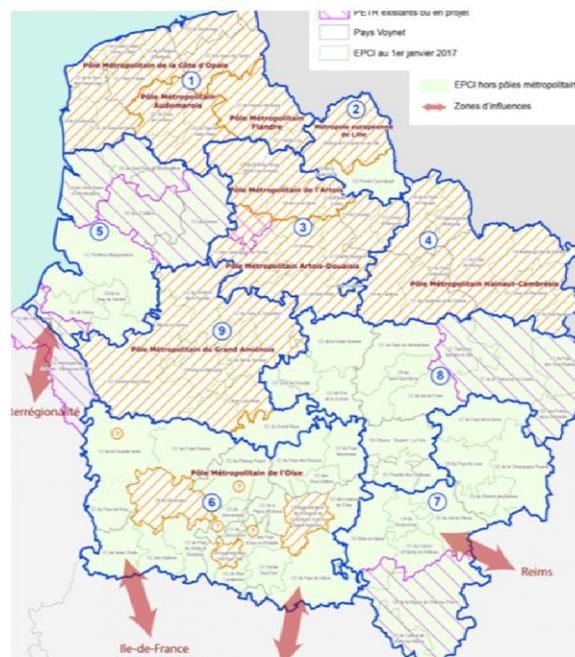
AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Les 5 SCoT de l'espace de dialogue Artois / Artois - Douaisis



Les 5 territoires stratégiques du SRADDET



Les 9 espaces de dialogue du SRADDET

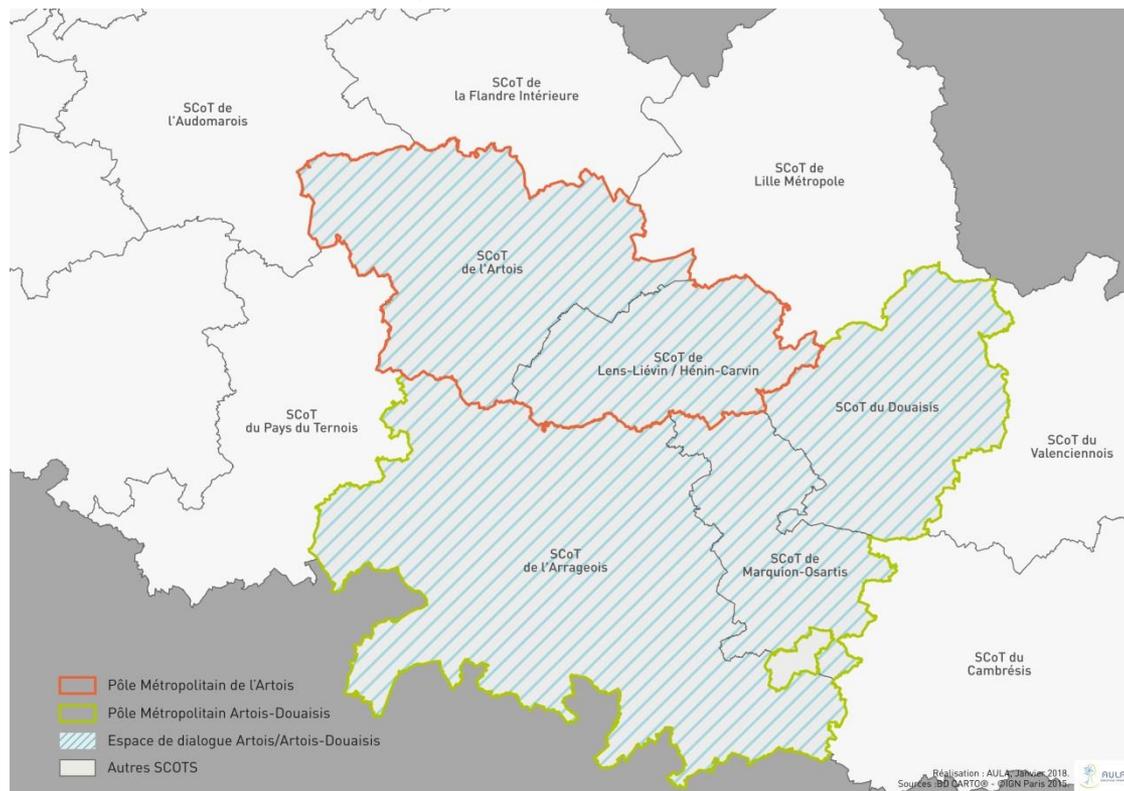


AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



SCoT
lens-liévin-hénin-carvin

Les 5 SCoT de l'espace de dialogue Artois / Artois - Douais



METHODOLOGIE



Ce qui est fait à ce jour :

Evaluation du SCoT Lens-Liévin-Hénin-Carvin (externalisation par un bureau d'étude, avril 2015)

Délibération de mise en révision (10 avril 2015)

Evaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA).

Rencontres avec les 50 Maires du SCoT Lens-Liévin-Hénin-Carvin (démarche abandonnée).

Méthodologie interne

5 commissions thématiques

Organisation territoriale et armature urbaine

Transports et mobilités

Commerce, développement économique, emploi et employabilité

Environnement, paysage, patrimoine

Commission transversale.

Ce qui reste à faire en 2018 :

Installation des 5 commissions thématiques (validées le 16 Mars 2017 en comité syndical du Syndicat Mixte SCoT Lens-Liévin-Hénin-Carvin)

Elaboration/révision du SCOT LLHC (Procédure + rédaction du document).

Point de convergence avec méthodologie SCoT de l'Artois :

- Une seule thématique commune sur les mobilités/transport avec le SCoT de l'Artois.
- Une thématique commune sur le développement économique avec le PMA et le SCoT de l'Artois.

Point de vigilance :

- Harmonisation de la Trame Verte et Bleue (TVB) du SCOT sur celle du SCOT de l'Artois. Un travail important est à effectuer pour décliner la TVB.
- Possibilité de mise en cohérence des objectifs TEPOS (Territoire à Energie Positive) avec le SCOT de l'Artois.

Méthodologie interne

Révision avec 100 élus de la commission SCoT représentant les 100 communes

7 groupes de travail thématique:

- Habitation, évolution sociétale, démographie
- Agriculture, consommation foncière
- Mobilités, transports, déplacements
- Environnement, trame verte/trame bleu
- Eau
- Aménagement, équipements, urbanisme, sport
- Développement économique, emplois, commerce.

Certaines thématiques seront expertisées dans des groupes de travail éphémères aux thématiques transversales

Ce qui est fait à ce jour :

Evaluation et bilan du SCoT (étude AULA présentée en mars 2016)

Rencontres avec les 100 Maires du SCoT de l'Artois d'avril 2016 à janvier 2017

Délibération de mise en révision (27 septembre 2017)

1^{ère} commission installée le 13 octobre 2017 et installation des groupes de travail

Ce qui reste à faire en 2018 :

Lancement des 6 groupes de travail

Premiers travaux d'élaboration/révision du SCoT de l'Artois (Procédure + rédaction du document).

Point de convergence avec la méthodologie du SCoT de Lens Liévin Hénin Carvin :

- Une seule thématique commune sur les mobilités/transport avec le SCoT LLHC.
- Une thématique commune sur le développement économique avec le PMA et le SCoT LLHC.

Deux documents à votre disposition pour engager la révision du SCoT Lens Liévin Henin Carvin



En complément de la contribution SCoT et de l'évaluation du SUCA d'autres études et démarches sont menées à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

l'enquête sociologique sur les ménages installés récemment installés sur le secteur périurbain

l'étude sur la connaissance des potentialités de diversification résidentielle (démarche NPNRU)

le diagnostic foncier dans les quartiers en politique de la ville

l'étude sur le bilan résidentiel dans les PLH

Occupation du sol (mutualisée à l'échelle de l'ex Région NPDC)

l'étude sur les potentialités liées à la voie d'eau

(enjeux liés aux transports de marchandises et au développement économique et la valorisation de la voie d'eau sur le plan touristique et environnementale)

L'actualisation du plan de de déplacement Urbain (PDU) lié à l'extension territoriale du Syndicat Mixte Artois Gohelle (SMTAG) sur le champ des enjeux de mobilités

La démarche contrat d'axe

L'étude sur l'armature urbaine et les systèmes intra-territoriaux effectuée à l'échelle de la Région des Hauts-de-France pour contribuer à la co-construction du SRADDET

Enquête Ménage Commerce (mutualisée à l'échelle InterSCoT Terres du Nord)

Les observatoires AULA

L'étude pré-diagnostic des OPAH-RU financées dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)

PNC (Plate Forme Numérique Collaborative) : travaux sur la prédictibilité démographique

Mutualisation des portraits de territoire de l'AULA pour alimenter les commissions thématiques du PMA (à sa demande):

- Habitat/logement,
- Culture et démocratie participative,
- Santé,
- Economie, énergie et TRI,
- Chaîne des parcs,
- Transition énergétique et ville intelligente.

Point de vigilance :

- Articulation avec le SRADDET à l'échelle du PMA au regard de l'espace de dialogue Artois/Artois-Douaisis
- Proposition de territorialiser les prescriptions du SCoT à l'échelle des EPCI selon les enjeux thématiques



DEFINITION ET CONTENU DU SCOT

Le SCoT est :

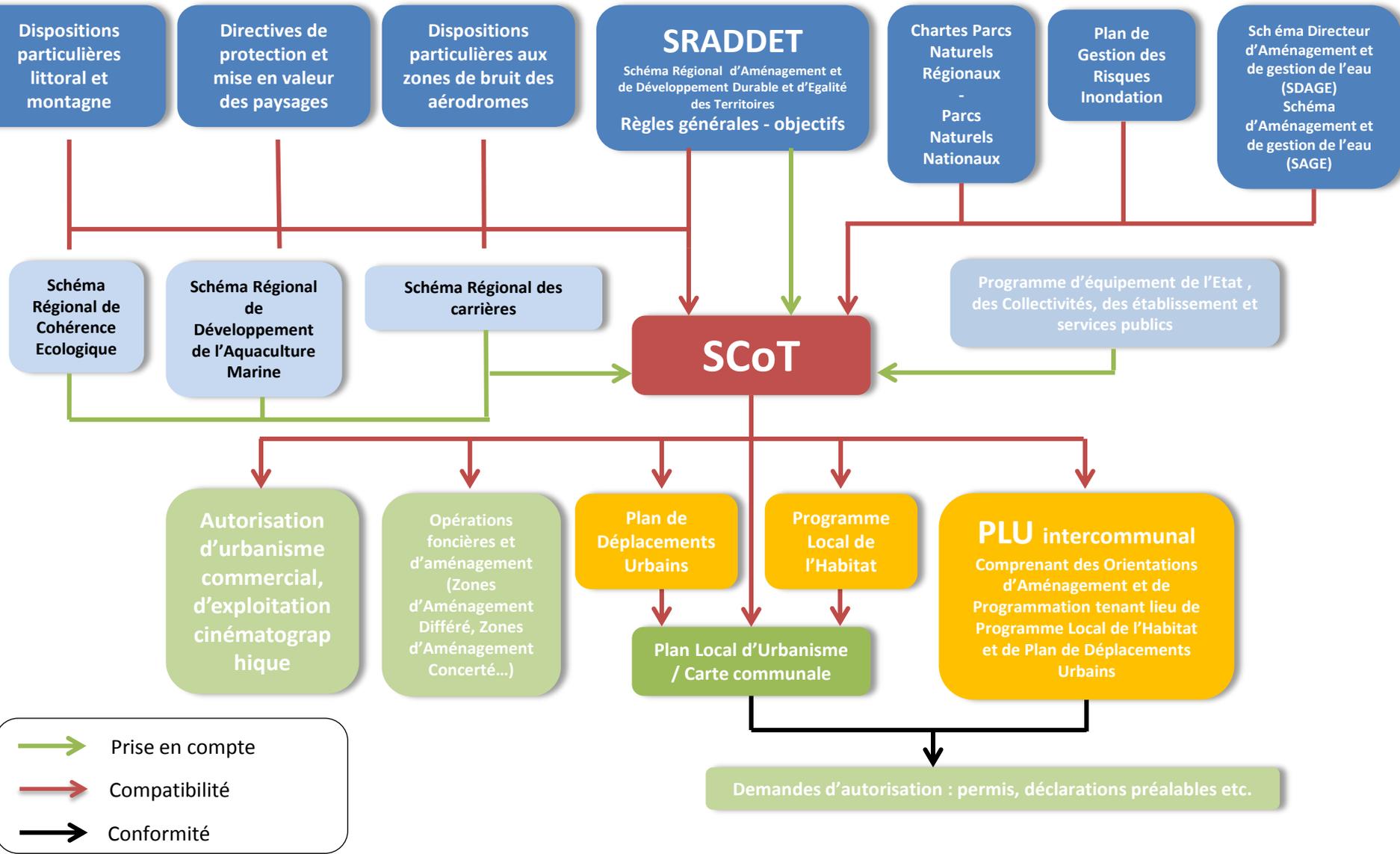
- ⇒ Un document de planification **stratégique**
- ⇒ **Intégrateur** des documents d'urbanisme de rang supérieur
- ⇒ Établi à l'échelle d'un **large bassin de vie**
- ⇒ Ayant pour objet de définir une stratégie globale d'aménagement et de développement durable pour 20 ans

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Contenu du SCoT

Rapport de présentation



- Diagnostic au regard des prévisions économiques et démographiques, des besoins répertoriés en matière de développement économique, aménagement de l'espace, environnement, biodiversité, agriculture, équilibre social de l'habitat...
- Etat Initial de l'environnement
- Explication des choix retenus

PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable



- Expose les choix stratégiques retenus en matière d'aménagement
- Fixe les objectifs des politiques publiques (urbanisme, logement, mobilité, commerce, équipement, économie, tourisme...)

DOO Document d'Orientations et d'Objectifs



- Déclinaison opérationnelle du PADD
- Détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace

PROCEDURE DE REVISION DU SCoT

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



**Démarches
d'élaboration**

Délibération
du 10 avril
2015

Travaux des commissions thématiques

Arrêt de
projet

**Procédure
réglementaire**

Début des
Travaux
techniques
2^{ème} trim 2017 =
Contribution
Aula

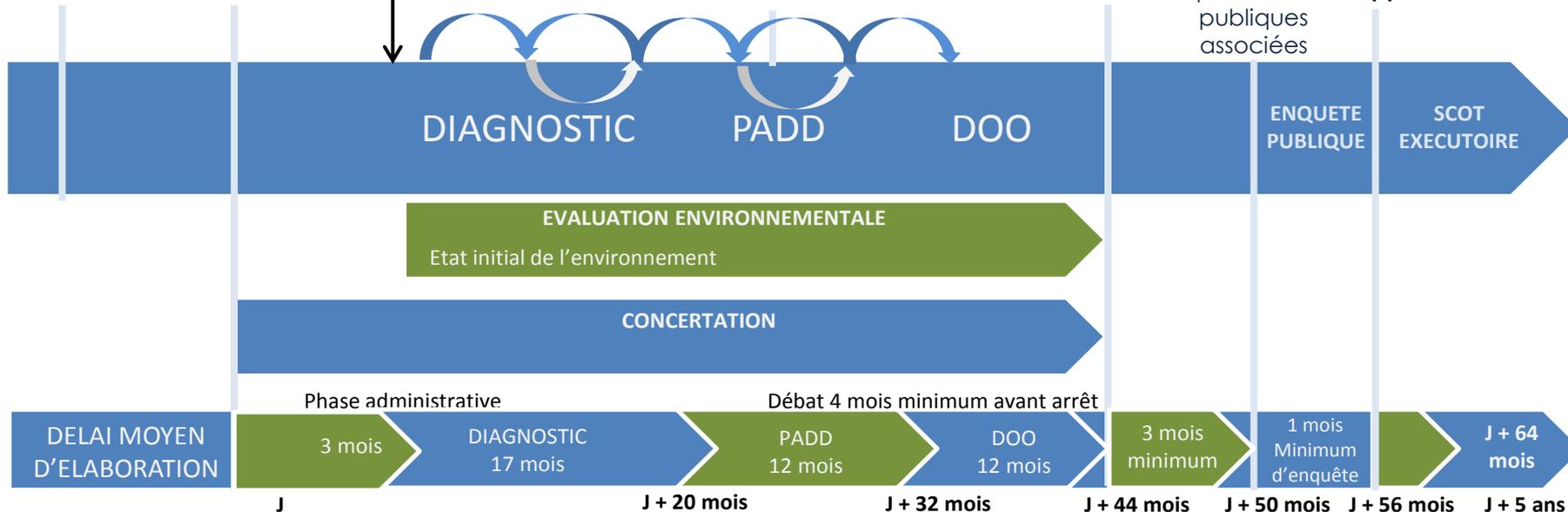
Délibération
prescrivant la
Définition révision du SCoT et
et arrêt du fixant les modalités
périmètre de concertation

Débat sur les
orientations du
PADD

Bilan de la
concertation
Arrêt de Projet

Avis des
personnes
publiques
associées

Approbation



J

J + 20 mois

J + 32 mois

J + 44 mois

J + 50 mois

J + 56 mois

J + 5 ans

CONTRIBUTION DE L'AGENCE



DEMOGRAPHIE

DEMOGRAPHIE



**Décroissance
démographique**



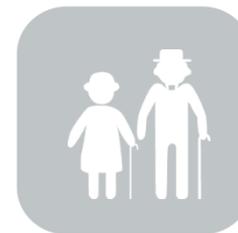
**Solde migratoire
très déficitaire**



**Hausse
importante** du
nombre de
familles
monoparentales
(2009/2014)



Nombre de
personnes par
ménage **plus
élevé** que la
moyenne
nationale



**Population
vieillissante**



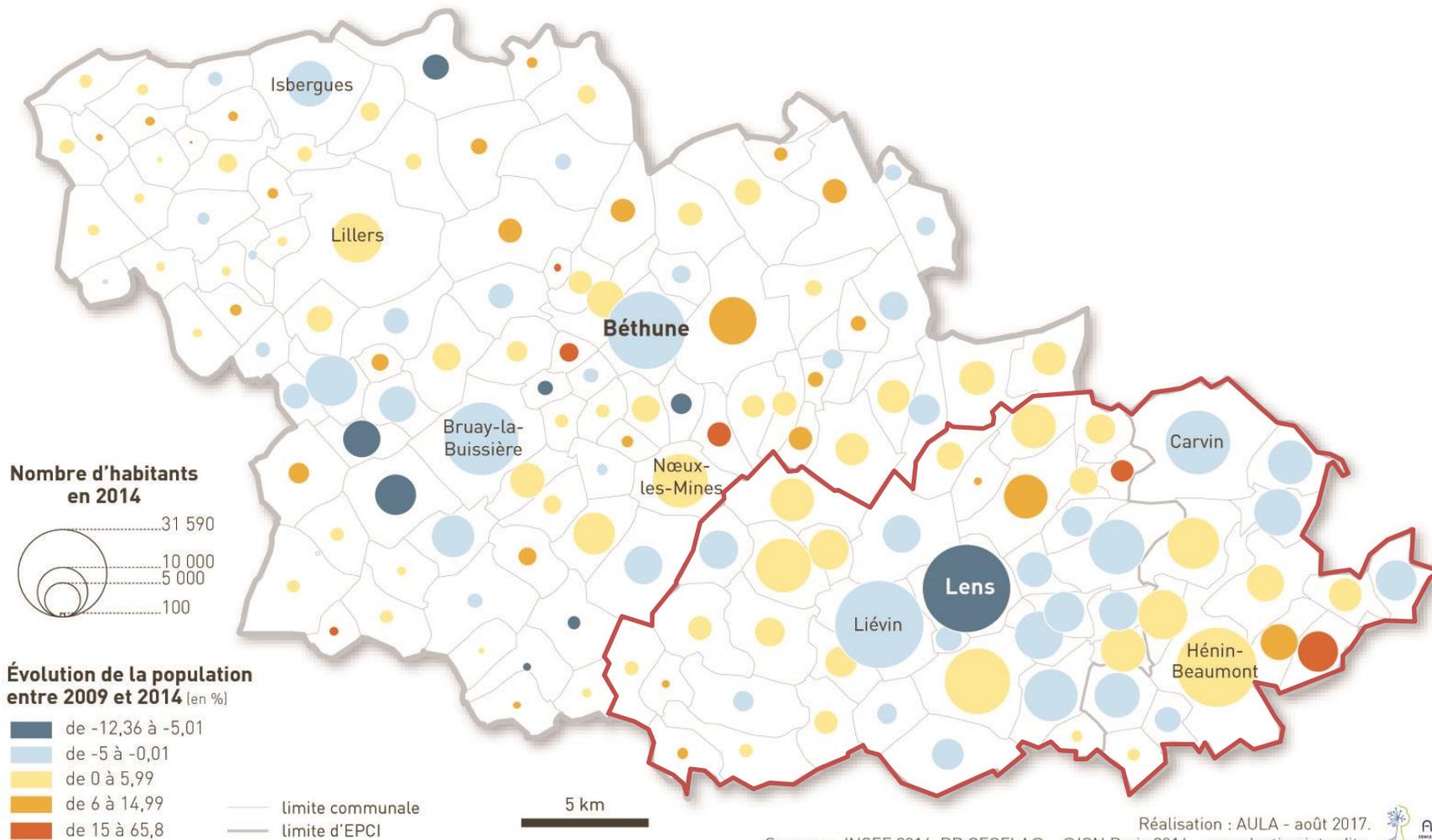
**Faible niveau
de vie**

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Réalisation : AULA - août 2017.
Sources : INSEE 2014, BD GEOFLA® - ©IGN Paris 2016 - reproduction interdite.





Problématique pour le territoire

Perte de population dans un contexte concurrentiel des territoires voisins et stabilisation de la population au niveau de la Région des Hauts de France



Pistes de réflexion

Comment offrir un cadre de vie et des services de qualité propices au maintien et à l'installation de nouveaux habitants ?

Quelle offre d'équipements et de logements adaptés face à l'évolution sociodémographique et aux besoins des habitants ?



HABITAT

HABITAT



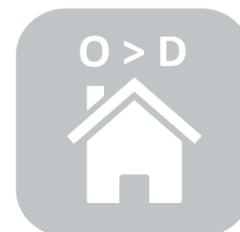
Augmentation globale du nombre de logements entre 2009 et 2014 en dépit d'une baisse de population



Baisse du nombre de logements sur le **pôle urbain Lensois**



Dynamiques différentes entre les deux agglomérations CALL et CAHC

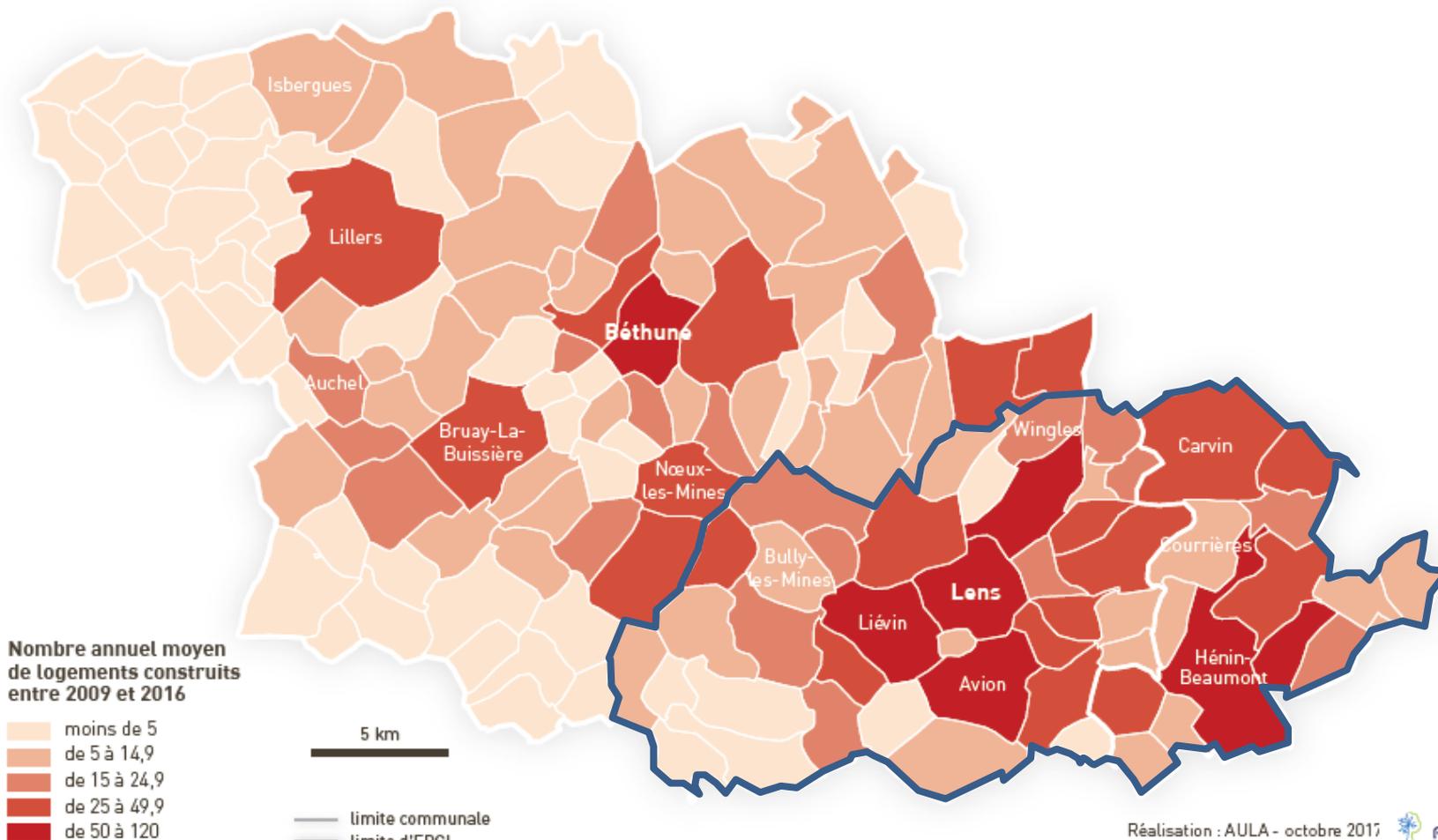


Contexte de marché immobilier **détendu**



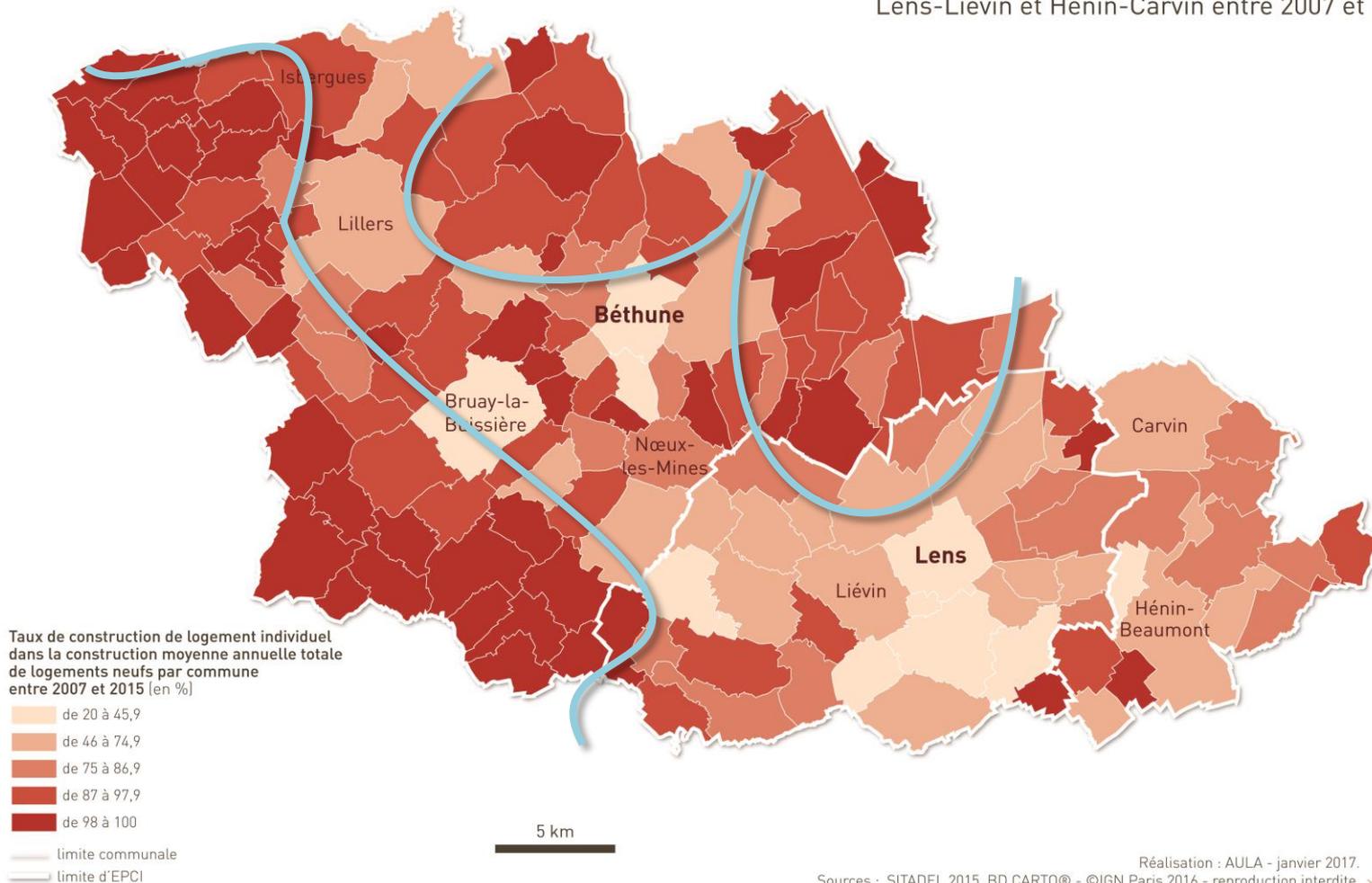
Attractivité des territoires **périurbains** et des communes à **proximité de l'A1, RN 47 et RD 941**

> LE NOMBRE MOYEN ANNUEL DE LOGEMENTS NEUFS CONSTRUITS ENTRE 2009 ET 2016



Taux de construction de logement individuel dans la construction moyenne annuelle totale de logements neufs par commune

sur les territoires des agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin entre 2007 et 2015.





Problématiques pour le territoire

Hiérarchie et régulation dans le temps et l'espace des zones de renouvellement urbain et d'urbanisation future

Permettre le parcours résidentiel pour l'ensemble des habitants en proposant des produits adaptés aux primo-accédants, aux dé-cohabitants, au vieillissement et aux familles avec enfants

Diversifier l'offre résidentielle



Pistes de réflexion

Quelle régulation à mettre en place au sein de quelle organisation urbaine pour définir le système urbain et les polarités ?

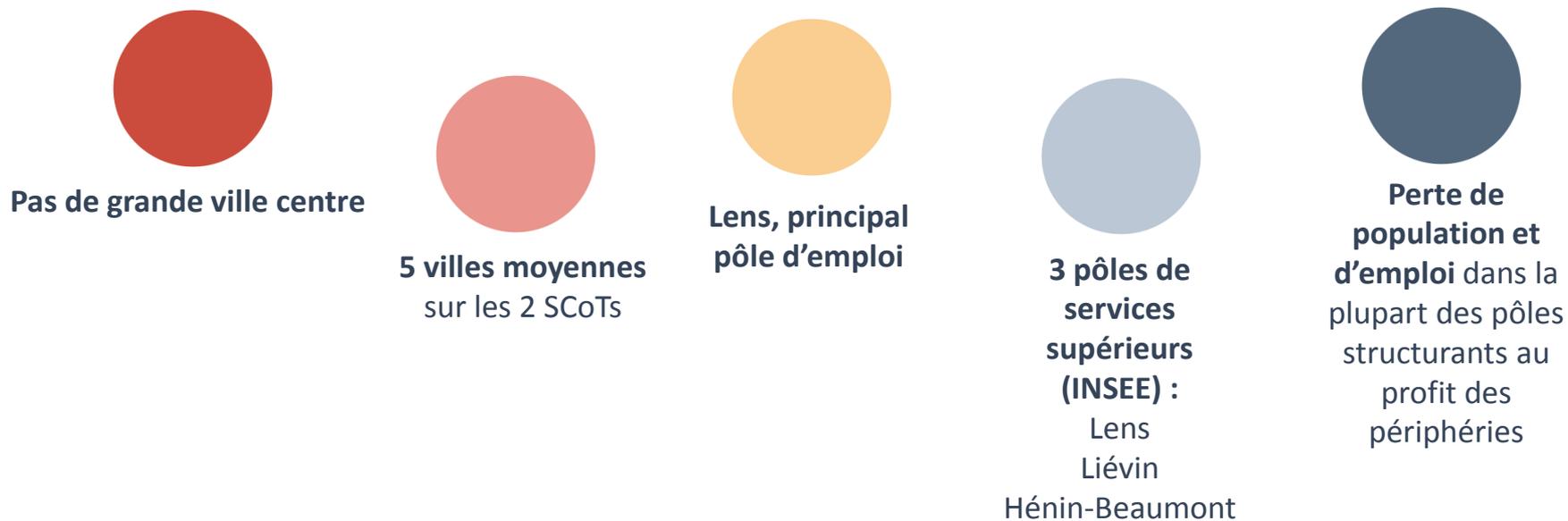
Quelles sont les conditions à réunir pour obtenir une diversification de l'offre résidentielle ?

Comment prendre en compte les dynamiques des marchés immobiliers ? (études NPNRU, SEMAPHORE)

Quel accompagnement pour la population du territoire ?



ORGANISATION URBAINE & FONCTIONS

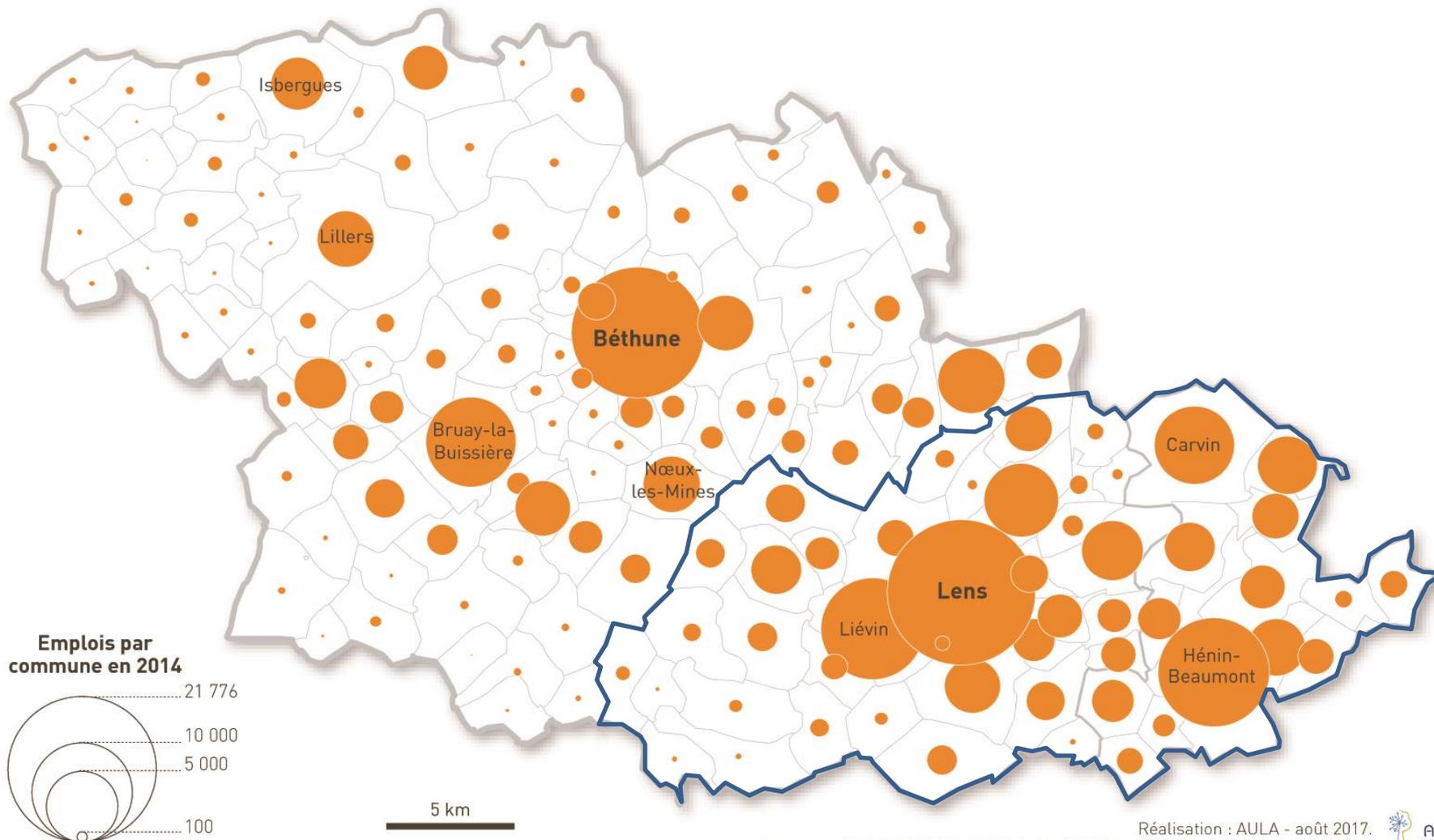


Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



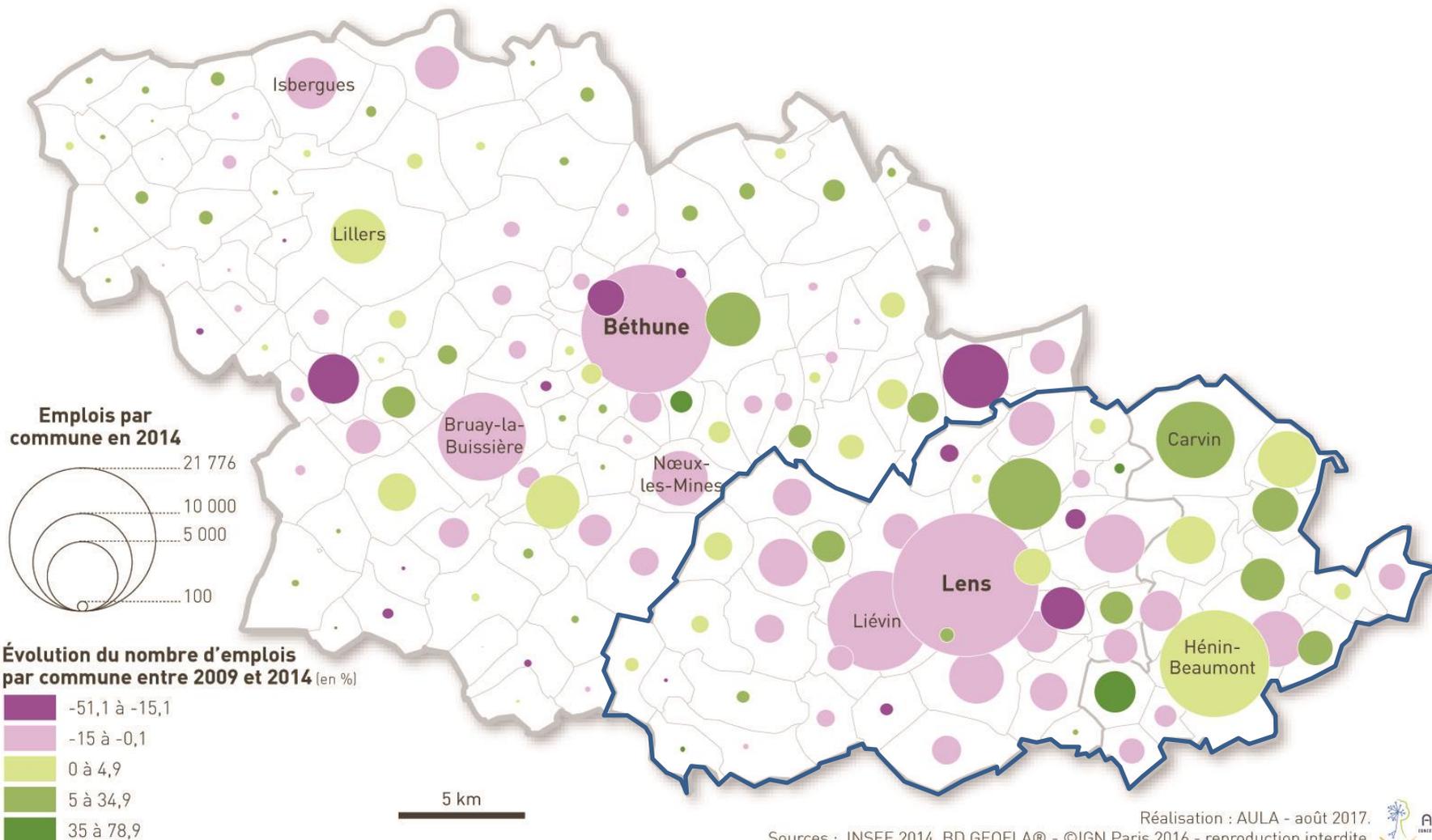
AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



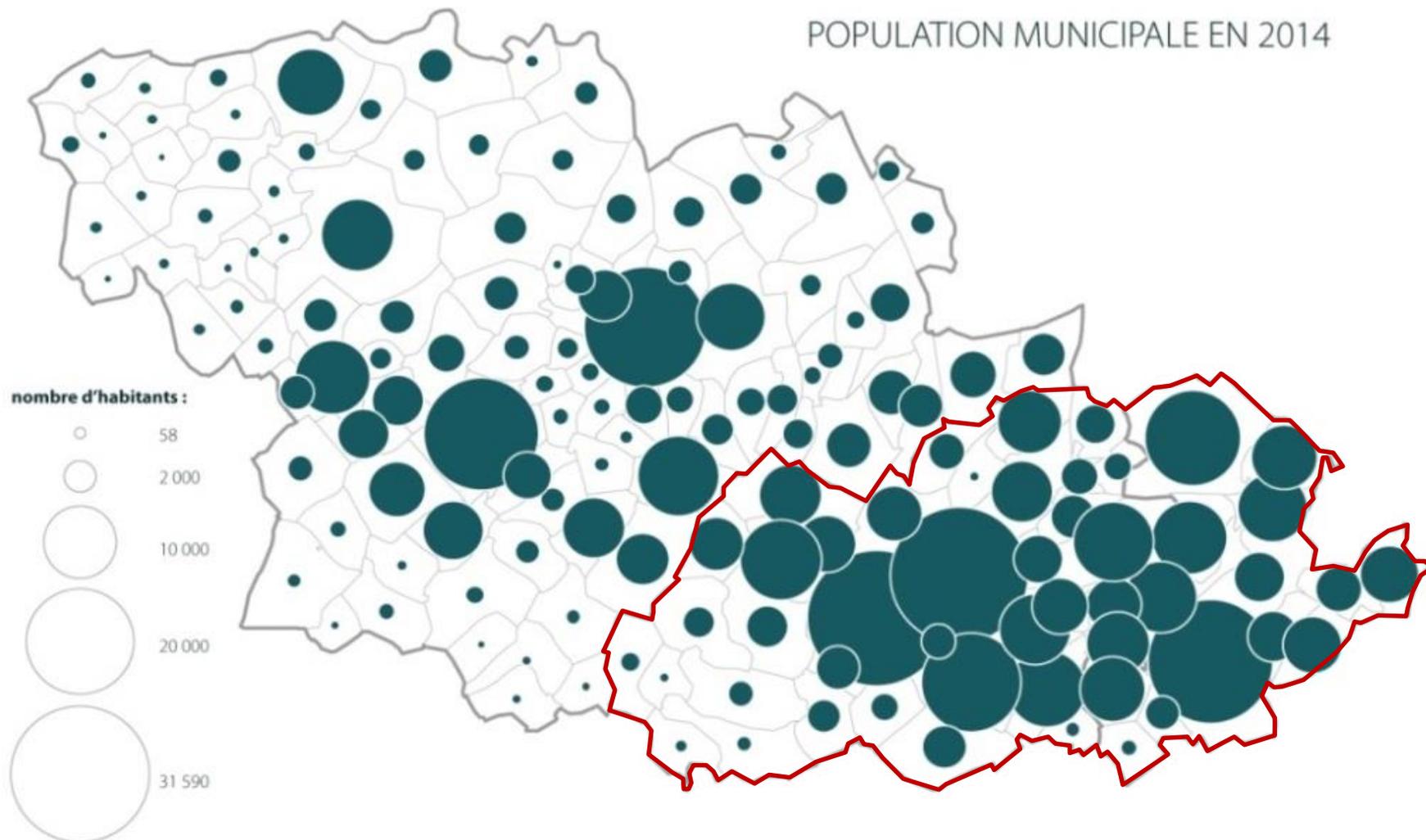
Réalisation : AULA - août 2017.
Sources : INSEE 2014, BD GEOFLA® - ©IGN Paris 2016 - reproduction interdite.



AULA
CONCEPTUR ESPACES



POPULATION MUNICIPALE EN 2014

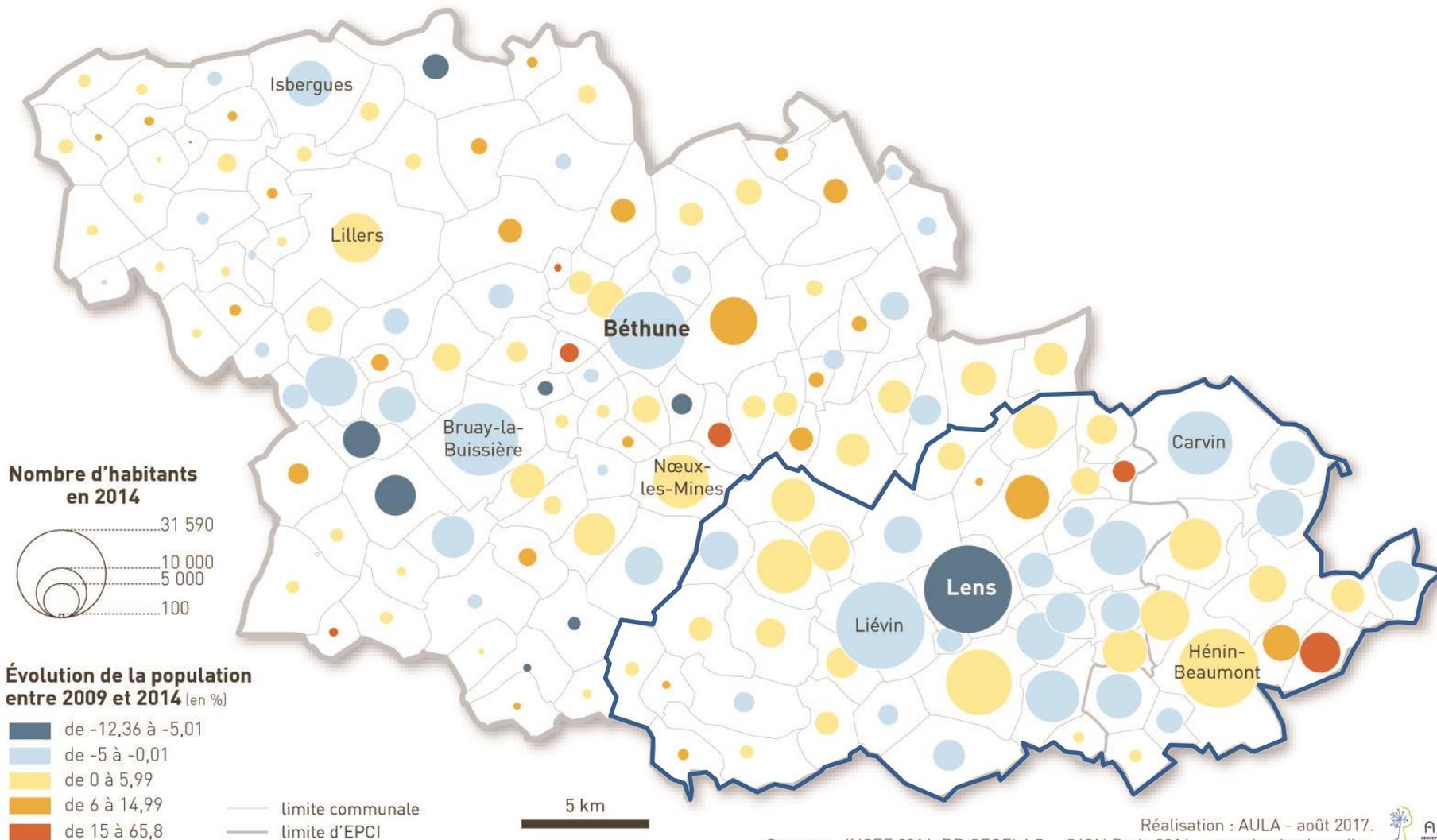


Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Réalisation : AULA - août 2017.
Sources : INSEE 2014, BD GEOFLA® - ©IGN Paris 2016 - reproduction interdite.



Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

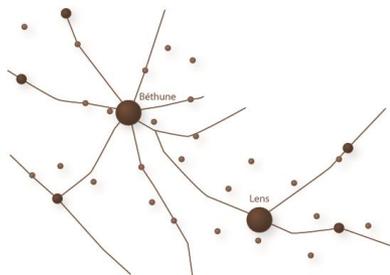
Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



D'UN TERRITOIRE ORIGINELLEMENT RURAL À LA NAPPE URBAINE



À L'ORIGINE un territoire rural

- un ensemble de villages et de bourgs
- 2 villes centres



LE DÉVELOPPEMENT MINIER impose sa propre organisation

focalisée sur l'exploitation de la ressource minière



(cf. concept de la treille minière - MBM)

UNE SITUATION UNIQUE

un territoire

...situé à moins de 40 km de...

la 6ème Métropole de France

fortement peuplé
(650 000 habitants)

bassin d'emplois
(200 000 emplois)

une histoire singulière

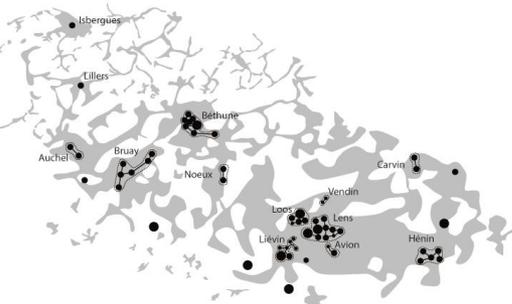
une structure urbaine multipolaire centrée sur un ensemble de **villes moyennes**

de fortes difficultés socio-économique



1 million d'habitants
500 000 emplois

Réalisation : AULA, octobre 2017.



AUJOUR'HUI
la crise de l'activité minière et l'étalement urbain ont laissé une **structuration en nappe**, peu lisible



mais où **s'esquissent des polarités**



(polarités : à compléter)



Problématique pour le territoire

Un territoire en manque d'attractivité par rapport aux territoires voisins, qui perd de la population et présente des disparités : espaces ruraux et périurbains attractifs et dépréciation des polarités historiques qui concentrent également des investissements majeurs (BHNS). Dépréciation qui risque de rejaillir sur le reste du territoire

Saturation des axes routiers structurants



Pistes de réflexion

Comment éviter la dépréciation de l'armature urbaine existante ?

Comment changer l'image du territoire, faire évoluer ses fonctions pour améliorer son attractivité ?

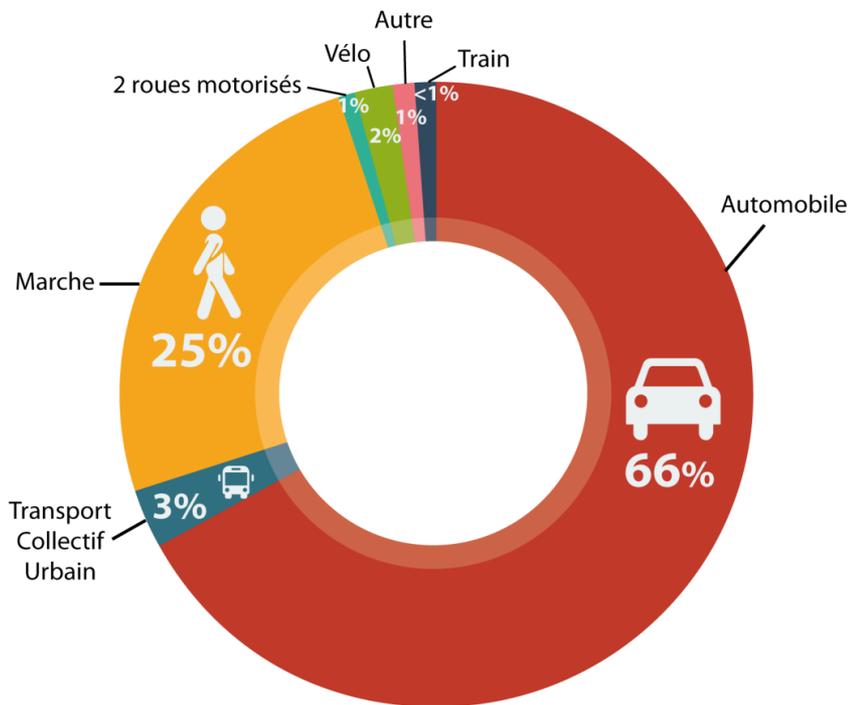
Comment mettre au point une armature territoriale structurée et adaptée aux spécificités du territoire et aux mutations en cours ?

Comment revitaliser les polarités ?



MOBILITÉ TRANSPORT

Mobilité & Transport



Parts modales de l'ensemble des déplacements des habitants sur le territoire du PDU



Usage prédominant de l'automobile, usage du vélo limité au loisir, réseau de transport en commun peu compétitif



Coût élevé des véhicules légers pour les ménages



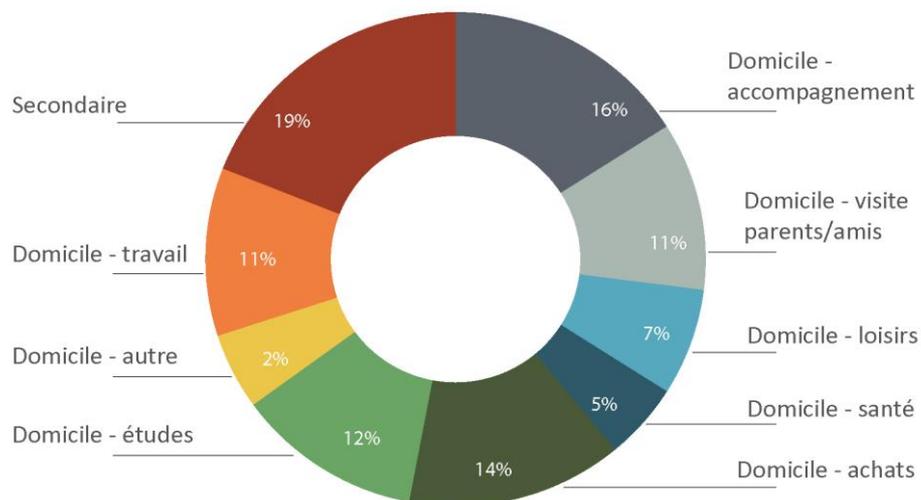
Grande disparité d'accès à la mobilité, part importante de ménages non motorisés.



Part modale de l'automobile sur le SCoT



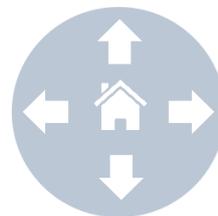
Mobilité & Transport



Répartition des motifs de déplacements



Majorité des déplacements dans une **logique de proximité**



Déplacements d'échanges tournés principalement vers **les territoires limitrophes** (MEL, Arrageois, Douaisis, aux heures de pointe)



Saturation du réseau routier nuisant à l'attractivité du territoire



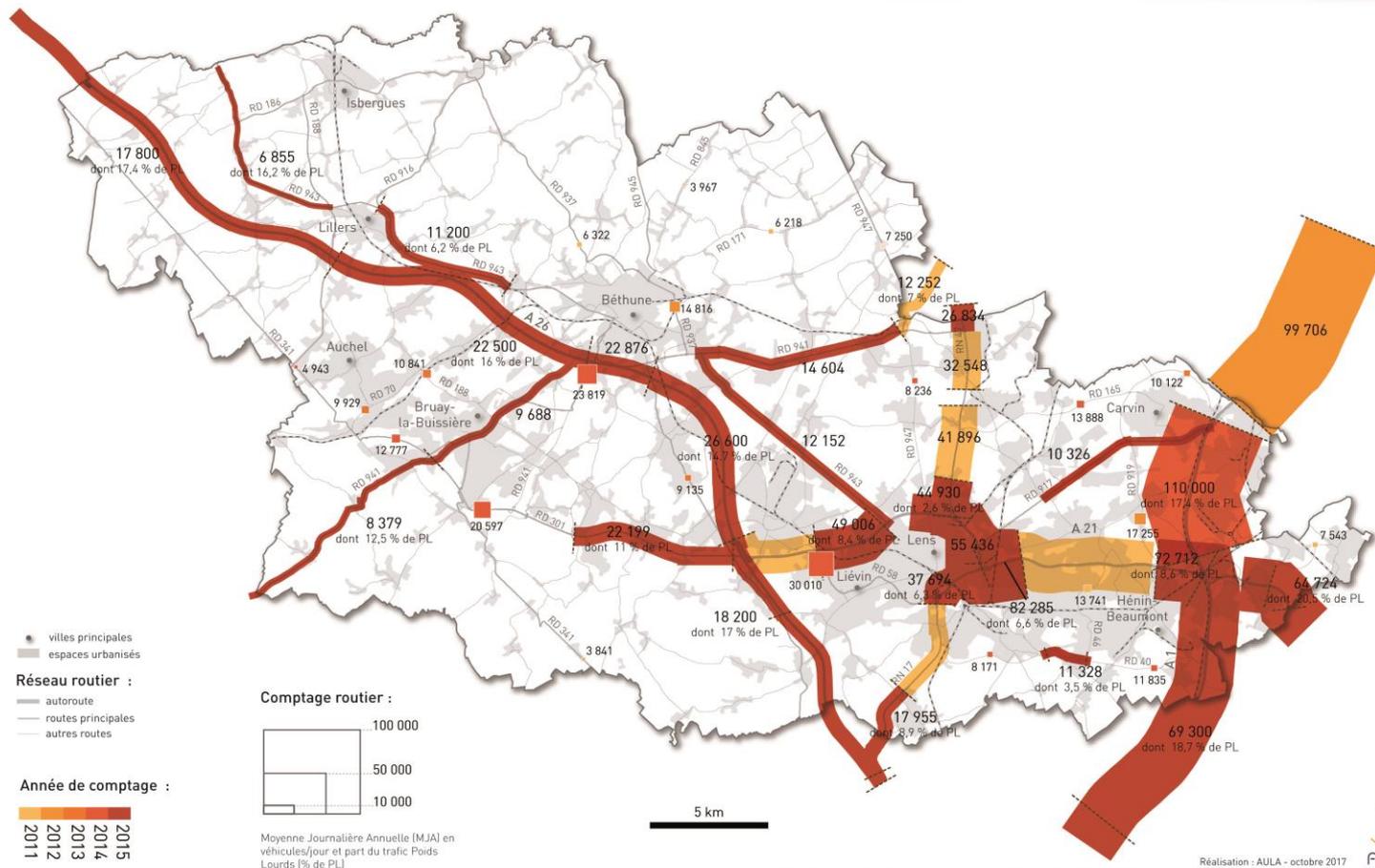
9 Déplacements sur 10 se font en interne du territoire du PDU



85% des déplacements automobiles se font en interne du territoire du PDU

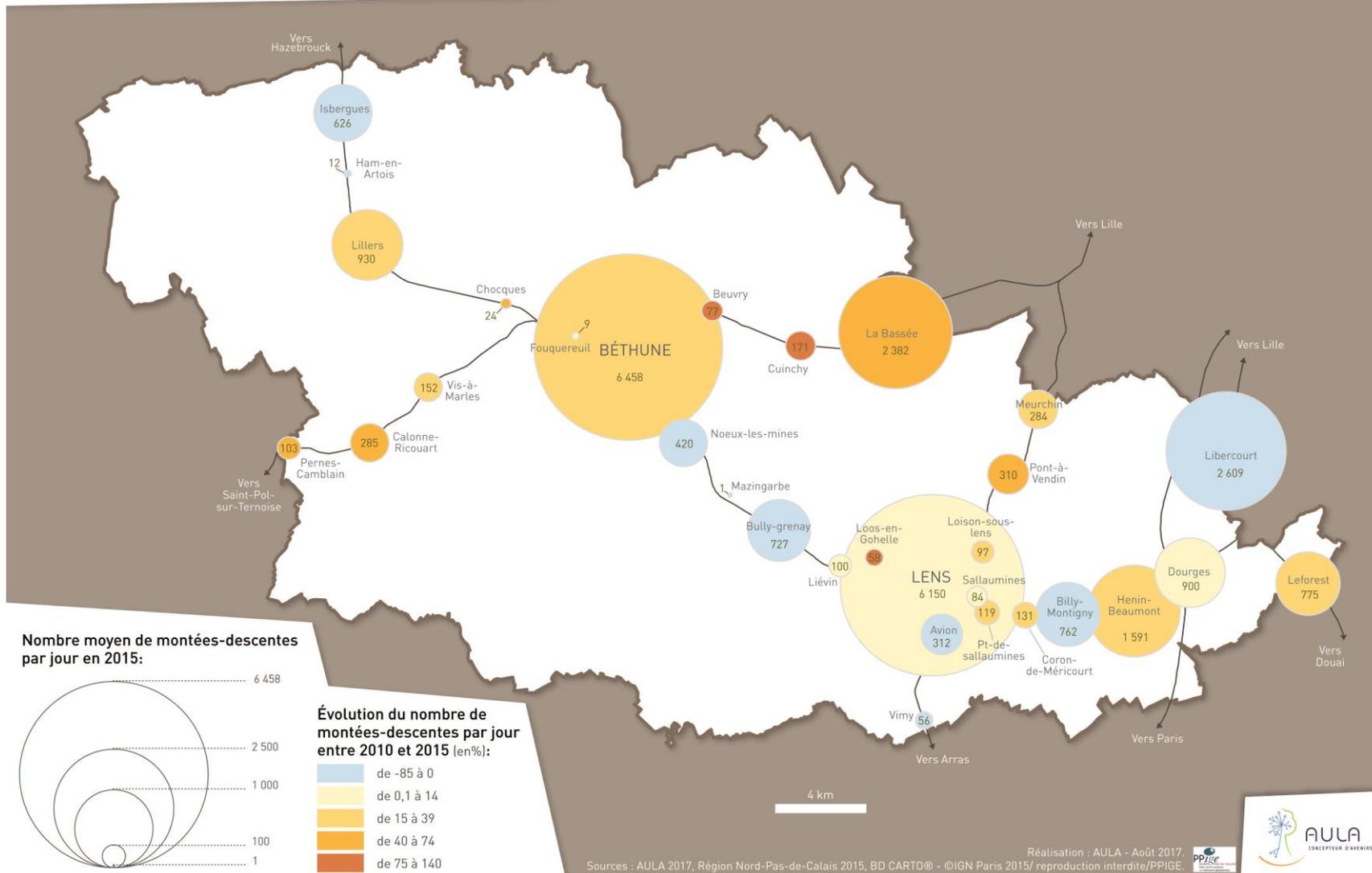
TRAFIC SUR LES PRINCIPALES ROUTES

sur le territoire du SMT Artois-Gohelle entre 2011-2015



FRÉQUENTATION JOURNALIÈRE DES GARES

sur le territoire du SMT Artois-Gohelle en 2015





Territoire
particulièrement
concerné par les
impacts des
infrastructures **sur**
la qualité de l'air



La route est le mode
privilegié pour le
transport de
marchandises



La répartition
des flux **reflète**
l'organisation
multipolaire du
territoire



Problématique pour le territoire

Un développement urbain récent qui repose sur les performances de l'automobile en encourage son usage

Si poursuite du scénario tendanciel, risque de saturation du réseau routier, perte d'attractivité, dégradation du cadre de vie



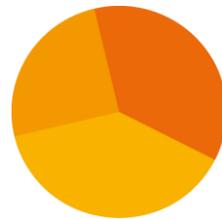
Pistes de réflexion

Quelles solutions de mobilité pour tenir compte de la diversité du territoire (urbain/périurbain/rural) ?

Comment améliorer l'intermodalité (limiter les ruptures de charge, cohérence entre l'offre et la demande de stationnement aux abords des gares, etc...) ?

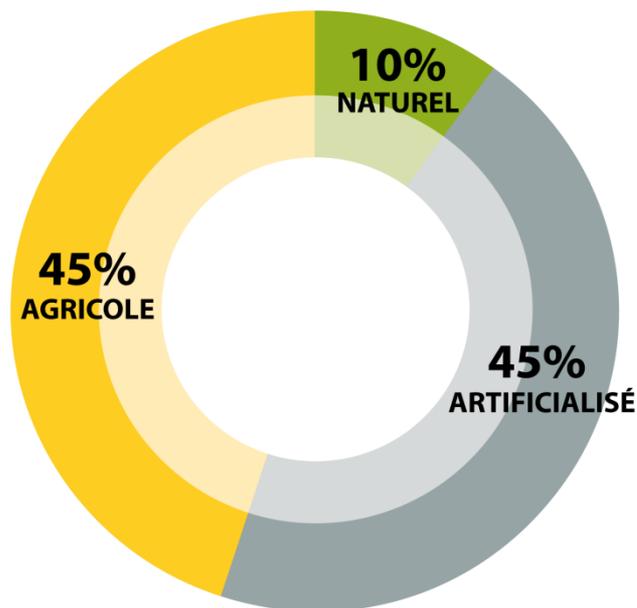
Quels actions pour réguler la circulation et éviter la paralysie ?

Quelle organisation urbaine pour développer la pratiques des modes alternatifs à l'automobile ?



CONSOMMATION FONCIÈRE

Consommation foncière



Répartition de l'occupation de
l'espace sur le territoire du SCoT



Les surfaces artificialisées
ont augmenté de **1030 ha**
en **10 ans** (2005-2015)

Consommation foncière



Consommés
entre 2005 et 2015



Disponibles
en zone U



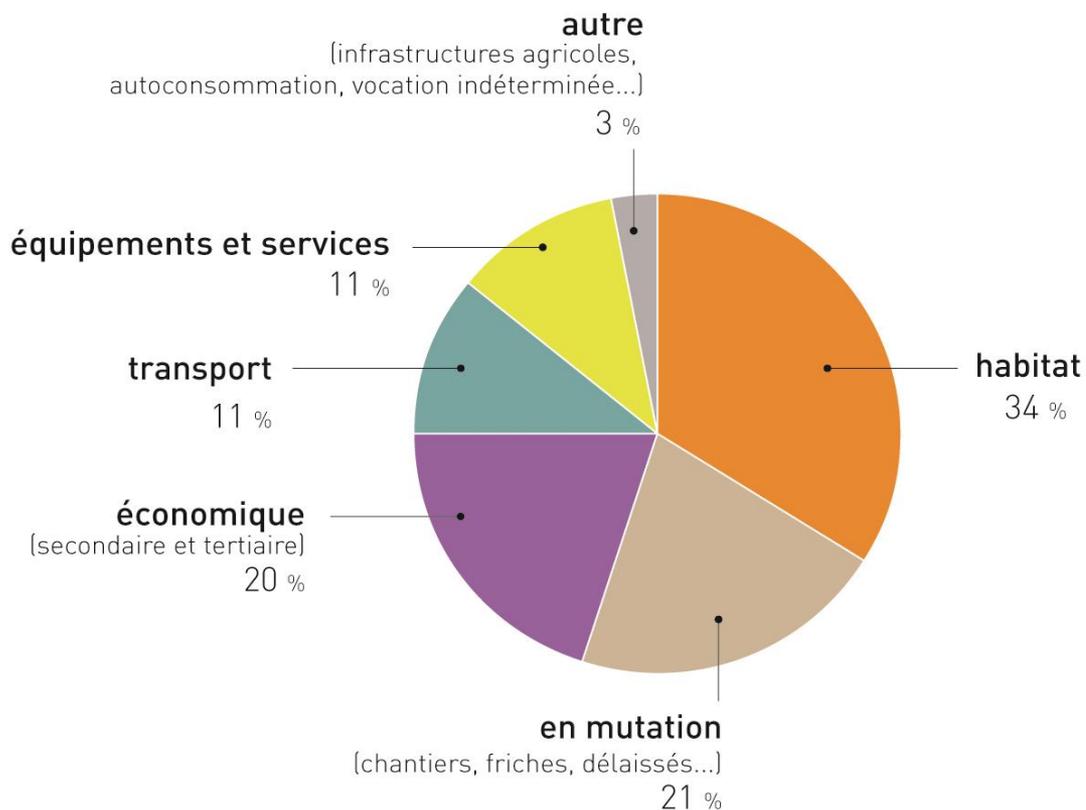
Disponibles
en zone 1AU



Le foncier
disponible en
zones U et 1AU des
PLU représente
environ **108%** de la
surface
consommée entre
2005 et 2015

Consommation foncière

Vocation des espaces consommés sur le territoire du
SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin entre 2005 et 2015



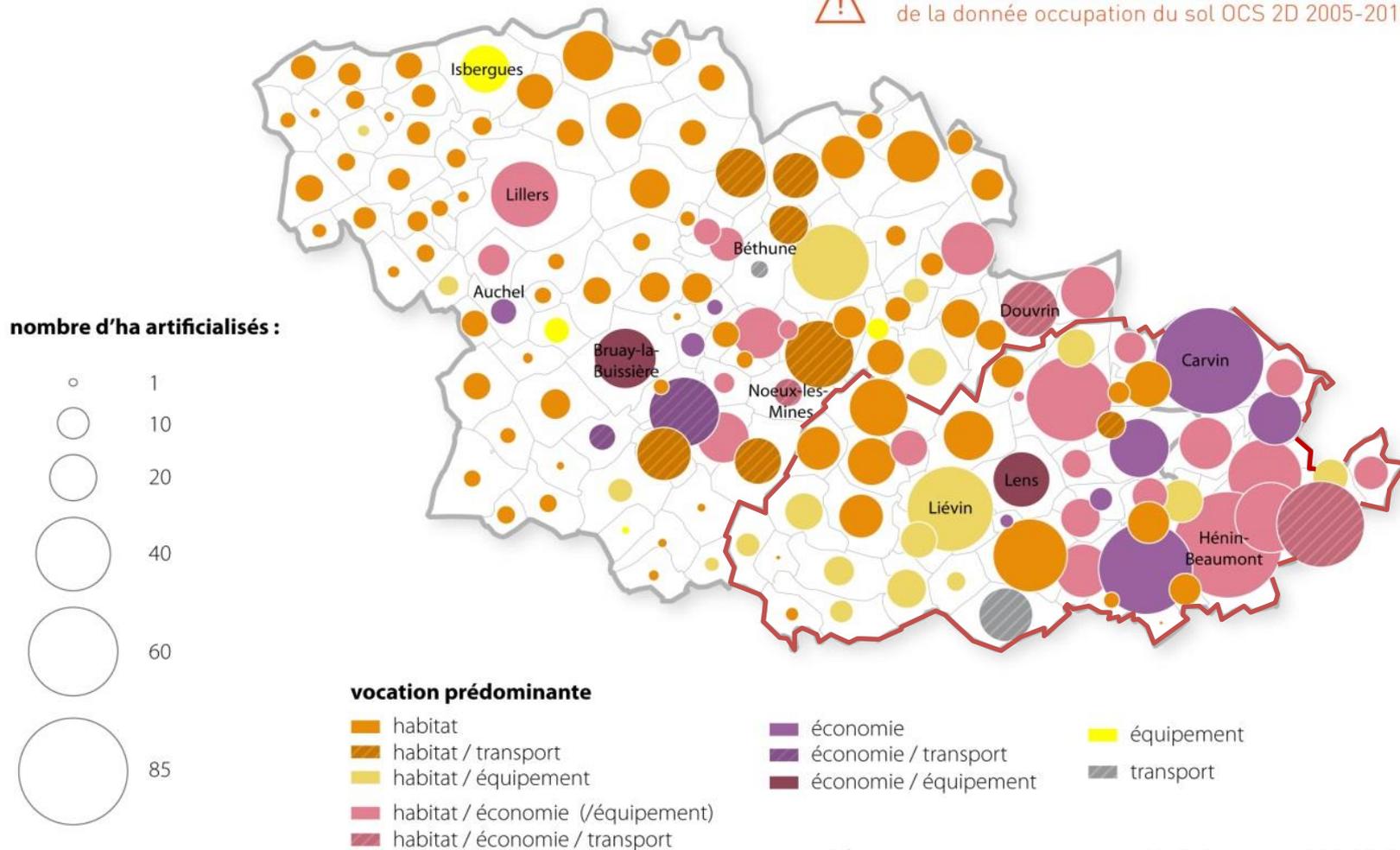
résultats provisoires provenant de l'exploitation
de la donnée occupation du sol OCS 2D 2005-2015

Réalisation : AULA 2017.
Source : OCS 2D PPIGE 2017.

L'artificialisation entre 2005 et 2015

typologie par commune sur les territoires des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

⚠️ résultats provisoires provenant de l'exploitation de la donnée occupation du sol OCS 2D 2005-2015





Problématiques pour le territoire

Forte consommation de terres agricoles et naturelles

Différenciation entre les deux agglomérations : consommation plus soutenue sur la CAHC pour une vocation économique et habitat. Pour la CALL, davantage pour une vocation habitat

Importantes réserves foncières en zone U et 1AU des documents locaux d'urbanisme qui permettraient de consommer plus de surfaces que celles artificialisées en 10 ans



Pistes de réflexion

Quelles logiques de consommation foncière et de construction pour quelle stratégie et armature urbaine du territoire ?

Faut-il poursuivre le rythme de consommation actuel ?

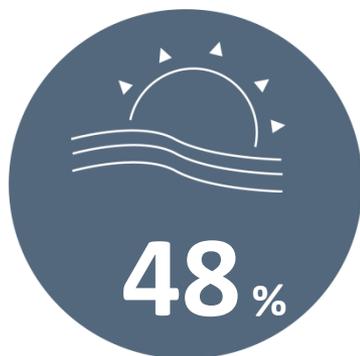
Un toilettage des documents locaux d'urbanisme est-il nécessaire au vu de la réserve foncière disponible ?

Au regard du SRADDET, comment répondre à la contradiction entre développement économique et en particulier de la logistique, poursuite du développement périurbain et lutte contre l'étalement urbain avec modération de la consommation foncière ?



AGRICULTURE

AGRICULTURE



de la surface du
territoire
consacrée à
l'agriculture



Exploitations



**Chefs
d'exploitations
(2014)**



**Actifs agricoles
permanents**

AGRICULTURE



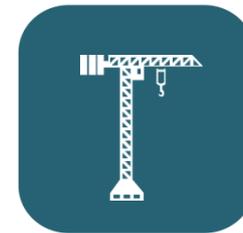
Baisse du nombre
d'exploitations :
-58% entre
1988 (555) et 2010
(237)



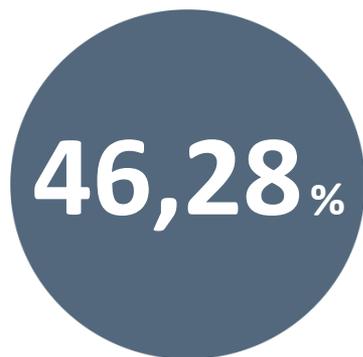
Diminution de la
Surface Agricole Utile:
-14%
entre 1998 (16177)
et 2010 (13932)



Vieillessement
préoccupant des
chefs d'exploitation



Développement dans
un contexte
périurbain et de
pression foncière



Pourcentage de surfaces
artificialisées le plus
élevé de la Région



Consacrés à l'**agriculture
biologique**



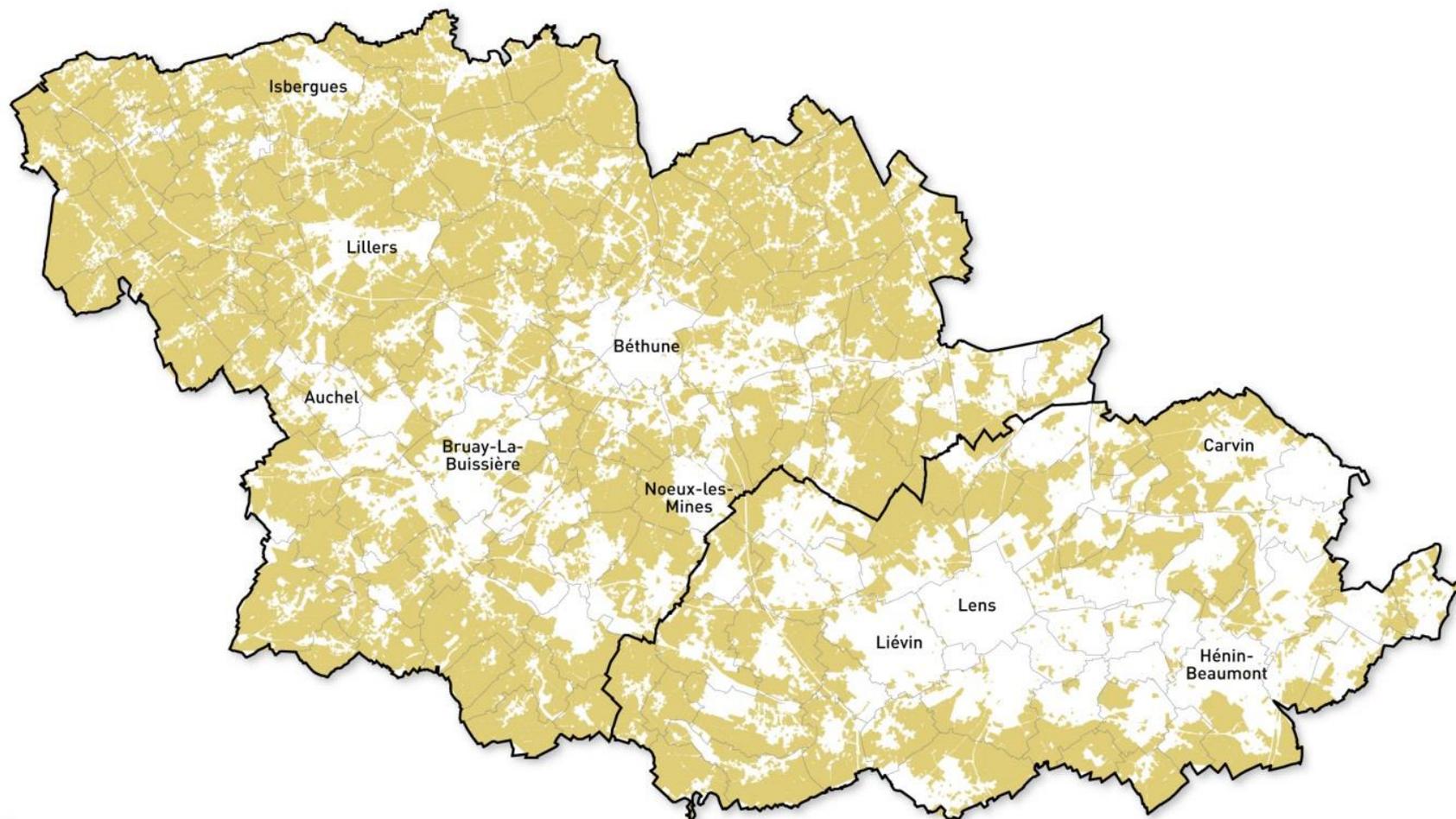
Des exploitations
pratiquent les **circuits
courts**

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



- zone agricole
- limite SCoT
- limite SCoT

5 km





Problématiques pour le territoire

Baisse d'influence économique de l'agriculture en raison de la diminution du nombre d'exploitations et la disparition de surfaces consacrées à l'agriculture

La quasi-totalité des espaces artificialisés étaient des terres agricoles

Evolution de la filière paradoxalement en décalage avec les évolutions et attentes sociétales qui prônent de nouvelles pratiques agricoles, l'agriculture urbaine et biologique, le développement des circuits courts...

Evolution préoccupante de la démographie agricole



Pistes de réflexion

Mesure de la baisse d'influence économique de l'agriculture

Inverser le regard sur les enjeux fonciers agricoles et la filière économique dans le territoire

Inverser le regard sur les enjeux fonciers agricoles et d'attractivité du territoire (mode de vie)

Mieux identifier l'agriculture comme une filière économique et les fonciers agricoles comme des espaces nourriciers et participant à la préservation des paysages et à la qualité de vie

Comment anticiper le vieillissement des exploitants et assurer la transmission des exploitations ?



COMMERCE

COMMERCE



Maillage commercial
très complet voire très
dense sur certains
secteurs



Une très grande
majorité d'habitants
effectue ses achats **sur
le territoire**



**Prédominance des
grandes et moyennes
surfaces commerciales**
en terme de part de
marché pour la majorité
des postes de dépenses



Domination très nette
en terme de part de
marché **des pôles
commerciaux
périphériques** vis-à-vis
des pôles de proximité

+30%

de surface en plus par rapport à 2006 **soit
une hausse de 114 000 m²** de surface de
vente

COMMERCE



Polarités d'envergure régionale

Zone Ikea – Hénin-
Beaumont

Zone Auchan –
Noyelles-Godault



Polarités majeures

Zone Cora Lens 2 –
Vendin le Vieil

Zone Carrefour - Liévin



Polarité majeure Centre-Ville

Lens

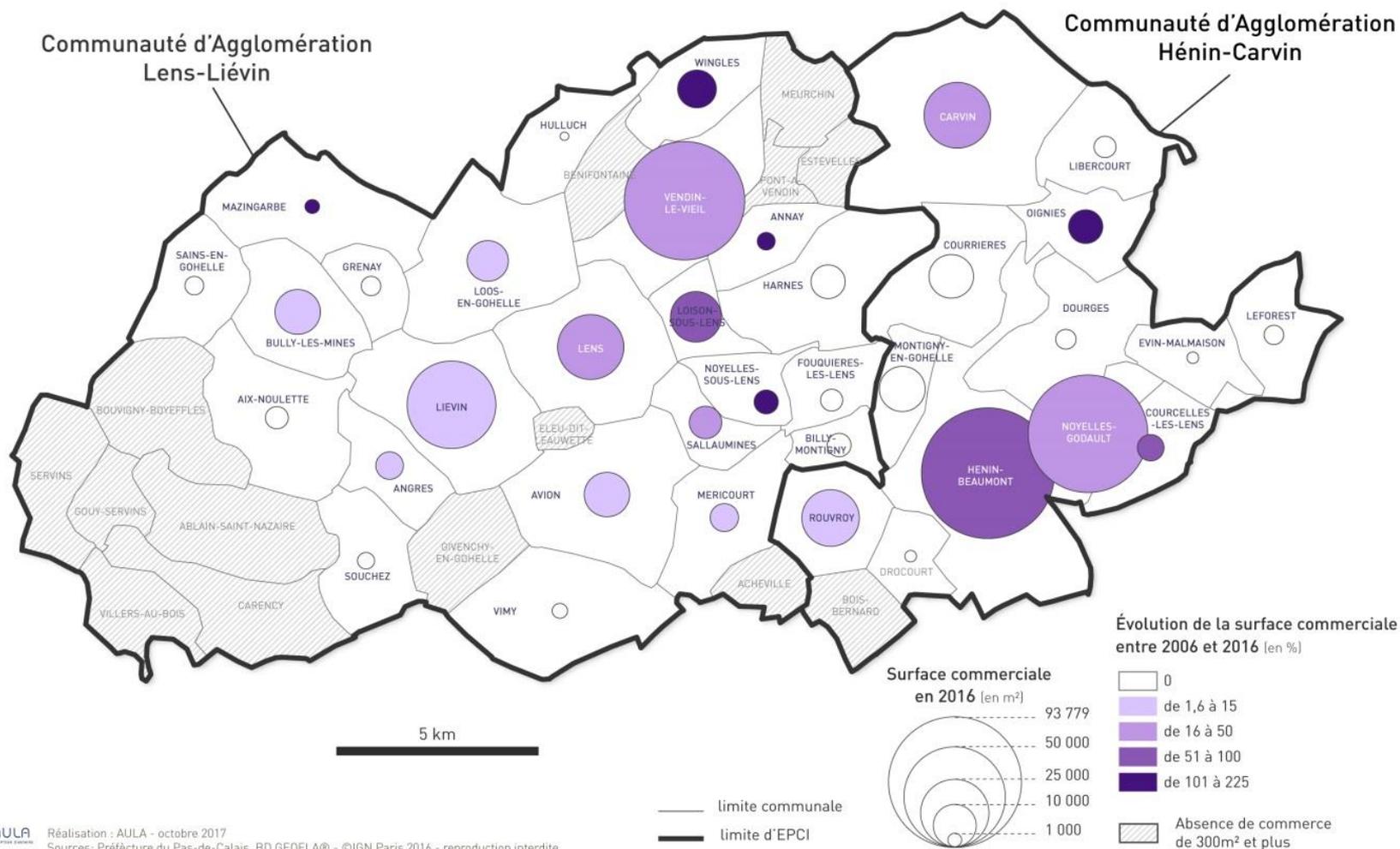


Polarité relai

Carvin

Évolution de la surface commerciale par commune entre 2006 et 2016 (commerce de 300m² et plus)

sur le territoire du syndicat mixte du SCoT de Lens-Liévin et Hénin-Carvin





Problématiques pour le territoire

Une sur-représentation de l'équipement commercial, notamment dans les zones et espaces commerciaux, par une croissance sans précédent des grandes et moyennes surfaces commerciales

Une augmentation des friches commerciales

Une sous-représentation des polarités des centres-villes



Pistes de réflexion

Comment définir une stratégie commerciale à l'échelle du SCoT en partenariat avec les territoires voisins?

Comment réguler, répartir et localiser les développements possibles des surfaces disponibles sur les polarités, et notamment pour revitaliser les centres-villes ?

Anticiper et traiter les friches commerciales

Intégrer un nouveau modèle de développement: la croissance du commerce digital et les nouveaux modes de consommation (produits et services de proximité...)



ECONOMIE & EMPLOI

EMPLOI ET ECONOMIE



entreprises en 2016



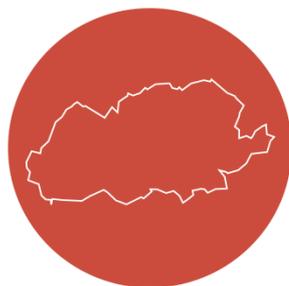
**entreprises
supprimées**
entre 2011 et 2016



Emplois salariés privés
en 2016



Emploi créés
entre 2011 et 2016
malgré la suppression
de 86 entreprises



Seule la partie « Est », principalement la CAHC, a bénéficié d'une hausse d'entreprises et d'emploi entre 2008 et 2016

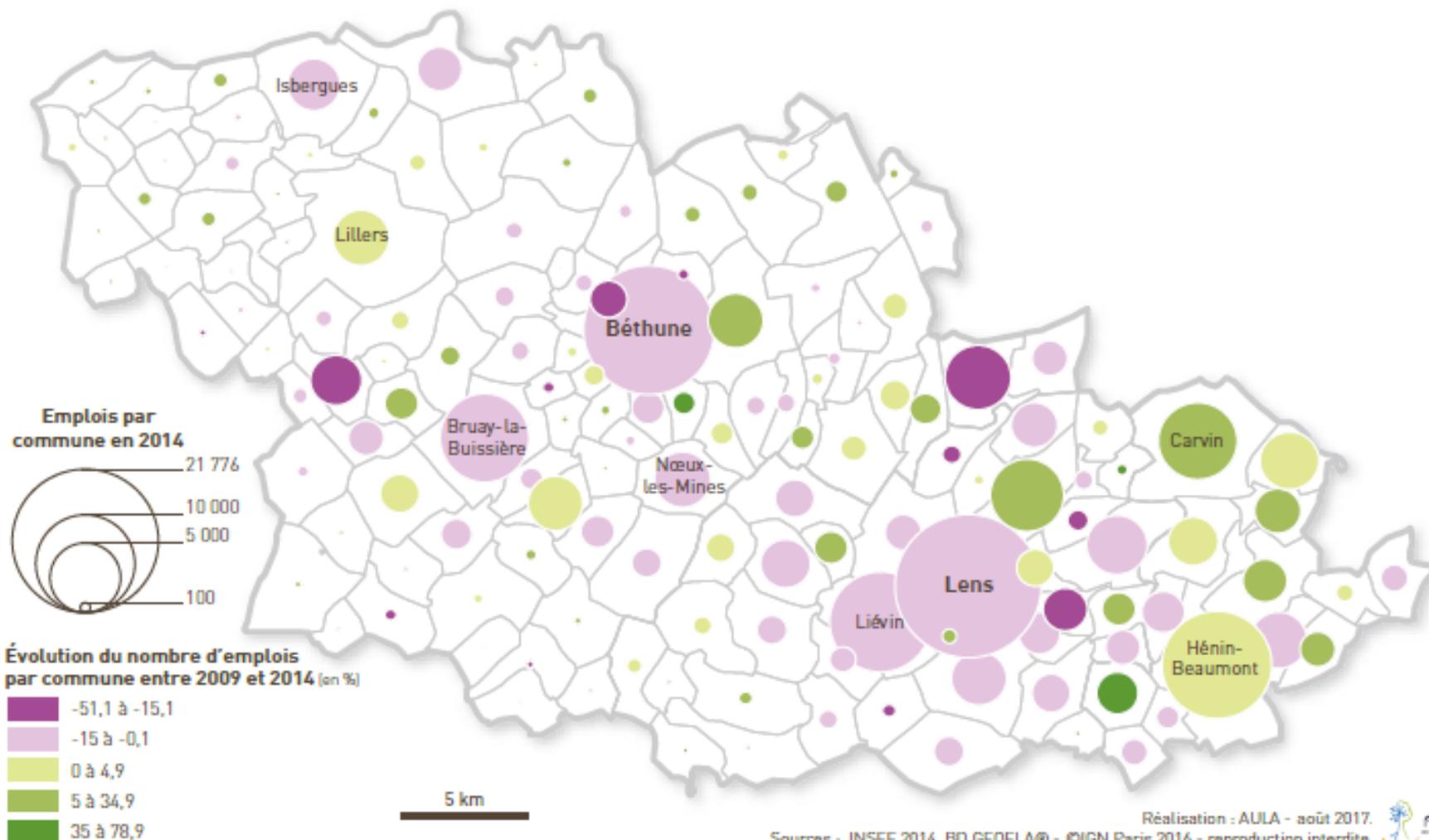
EMPLOI ET ECONOMIE



Spécialisation dans les services opérationnels (centres d'appels, sécurité, agences de travail temporaire, nettoyage industriel, location de camions, de voitures et de machines)



Des secteurs en développement (logistique, BTP) et des **secteurs novateurs** (pôle d'excellence Euralogistic ; pôle de compétitivité Team 2 ; clusters d'innovation : Louvre-Lens Vallée, pôle numérique culturel...)



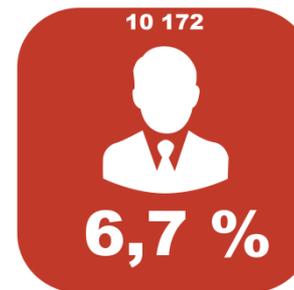
CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI 2014 – SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin



Taux de chômage



Part des ouvriers dans la
population active



Part des cadres dans la
population active



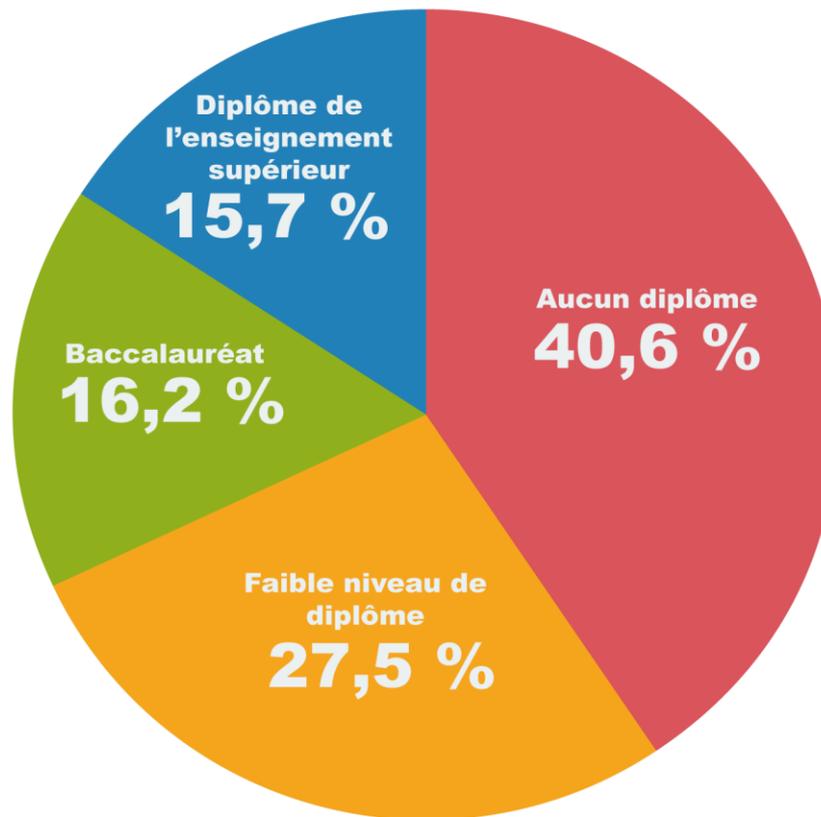
Part du secteur
Administration publique,
enseignement, Santé,
Action sociale



Part du secteur Industrie



Part du secteur
Commerce, Transport et
services



**Niveau de diplôme de la population du SCoT
(2014)**



Problématiques pour le territoire

Un territoire qui crée de l'emploi mais qui, paradoxalement, ne profite pas à la population locale : création insuffisante d'emploi par rapport à la demande et offres ne correspondant pas à la formation de la population

Dépendance de l'emploi à trois filières:

- Commerce et services
- Logistique
- Emplois publics



Pistes de réflexion

Quels peuvent-être les emplois de demain ? Comment articuler l'employabilité de la population ? (la question impose et nécessite des réflexions plus poussées)

Tenter de développer une nouvelle économie de la connaissance , industrielle et résidentielle

Comment hiérarchiser et organiser les principaux pôles de développement économique dans le cadre d'une stratégie durable de gestion du foncier économique ?

Mieux identifier la part de l'emploi dans les filières du commerce et services, de la logistique, de l'administration et leurs évolutions à venir.

Quelles mutations possibles pour la filière industrielle ?



**TRANSITION NUMERIQUE
TERRITOIRES INTELLIGENTS**

TRANSITION NUMERIQUE TERRITOIRES INTELLIGENTS



Transition numérique :
Démarche consistant pour les entreprises et territoires à **s'approprier les nouveaux usages du numérique** et intégrer ces technologies afin d'**améliorer leur compétitivité**



Territoire intelligent :
territoire qui utilise les technologies numériques, notamment les systèmes d'informations, pour **améliorer la qualité de vie globale des habitants.**



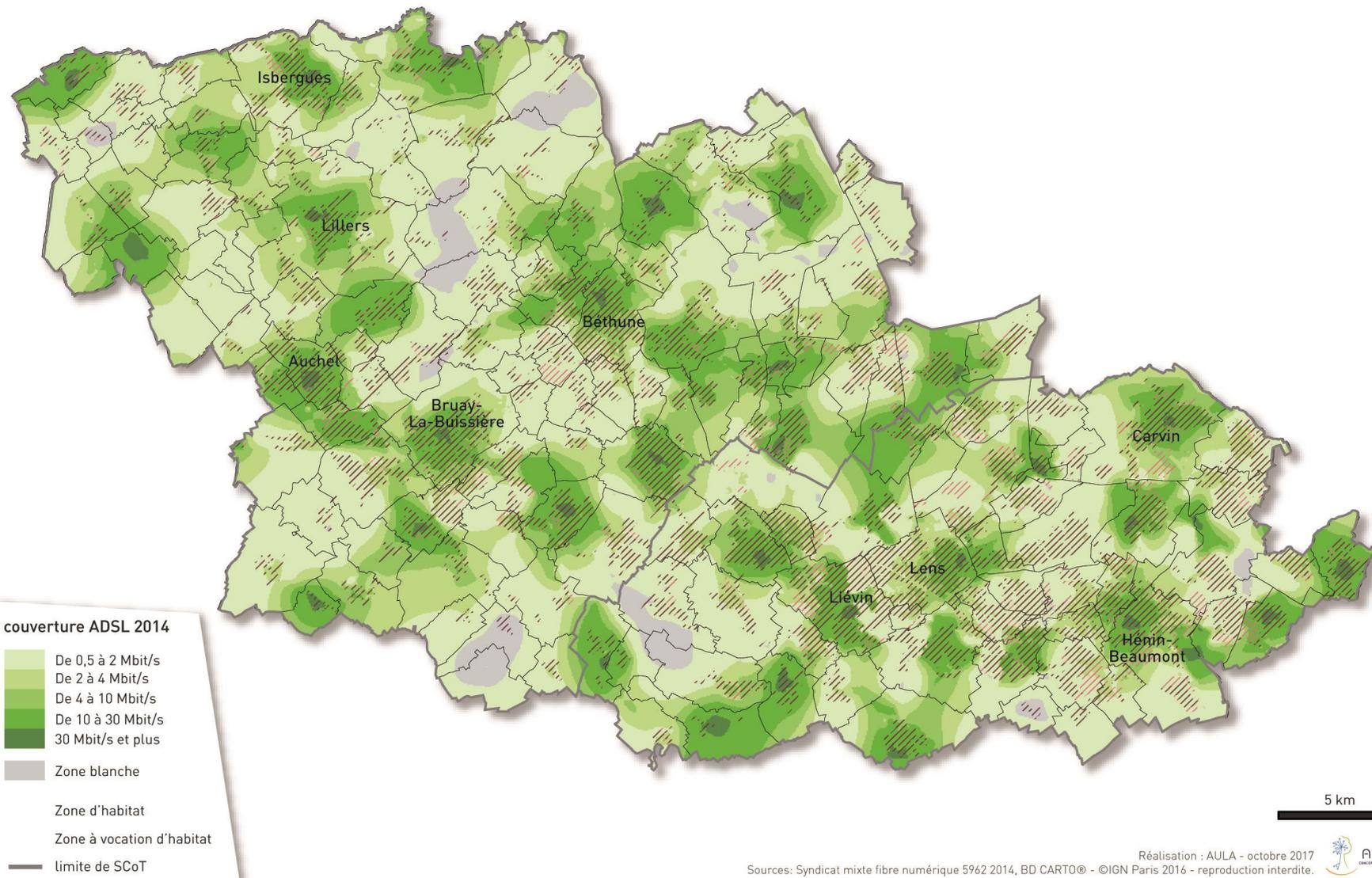
Ces démarches impliquent une bonne couverture par un **réseau très haut débit** (Fibre, ADSL, 4G, demain la 5G...)

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

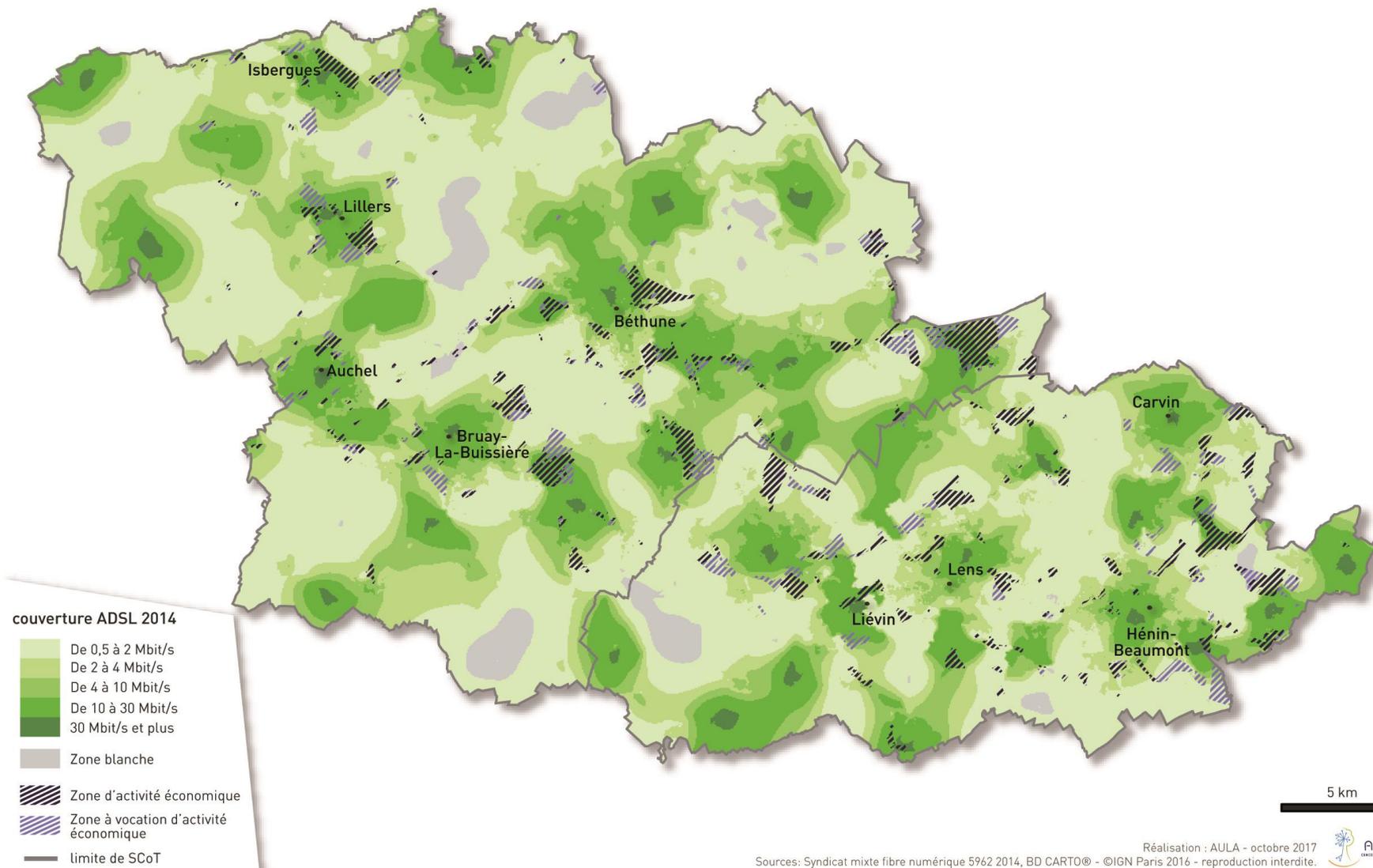


Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS





Problématique pour le territoire

Adéquation à trouver entre le niveau de couverture par l'infrastructure numérique, les zones économiques et d'habitat existantes et la planification des zones à vocation économique et d'habitat pour renforcer l'attractivité du territoire. Le territoire comporte des zones blanches et des zones moins bien desservies.



Pistes de réflexion

Améliorer la compétitivité, la performance, la visibilité des entreprises existantes par le numérique, ainsi que le développement économique du territoire en confortant ou améliorant l'infrastructure numérique.

Comment utiliser cette infrastructure pour faire la ville intelligente de demain ? (investigation à approfondir en commissions)



ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT



La qualité écologique des cours d'eau est **altérée** sur l'ensemble du territoire du PMA. La quasi-totalité des tronçons hydrauliques ont une qualité des eaux **médiocre à mauvaise**.



Réseau hydrographique fortement perturbé par **l'artificialisation importante des cours d'eau** dans les secteurs urbains (busage, endiguement, canalisation, enterrement des cours d'eau, artificialisation des berges...)



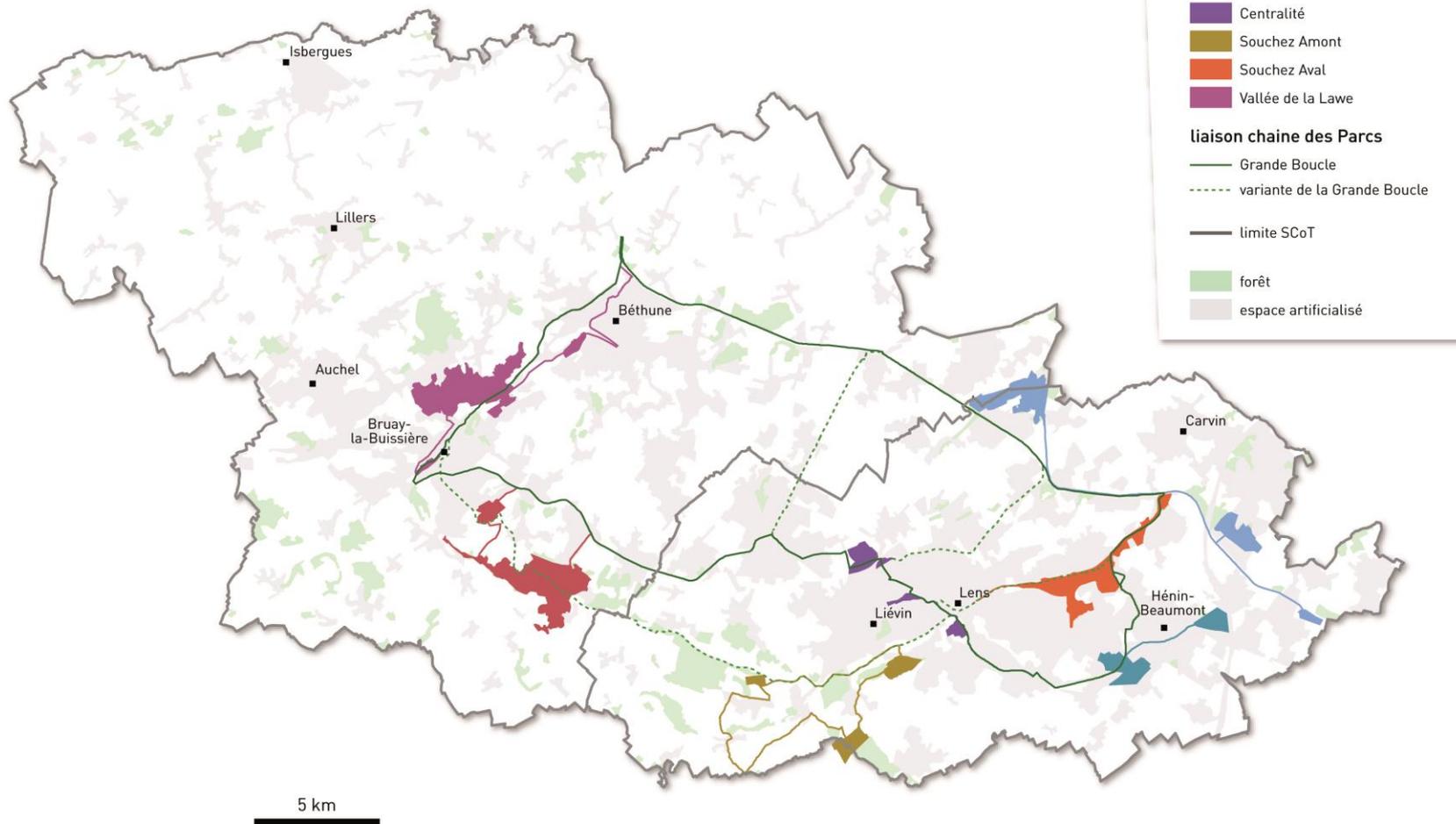
Présence de friches minières, de zones naturelles notamment humides qui constituent un **potentiel de foncier naturel** (cf. Chaîne des parcs) offrant un potentiel d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS





Problématiques pour le territoire

Mauvaise adéquation entre l'état de l'environnement et l'attractivité souhaitée pour le territoire basée sur la qualité du cadre de vie.

Mauvaise qualité de l'eau

Pression foncière et artificialisation des sols

Problématique de la vocation future des friches



Piste de réflexion

Conforter le maillage des trames vertes et bleues, supports d'activités et de développement touristique.



RESSOURCES

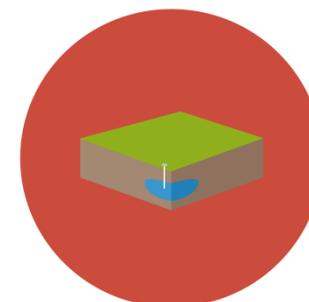
RESSOURCES



Ressource en eau souterraine **abondante et productive** mais **sollicitée** : 1 captage actif ou en perspective d'abandon pour 4400 habitants sur le territoire du SCoT

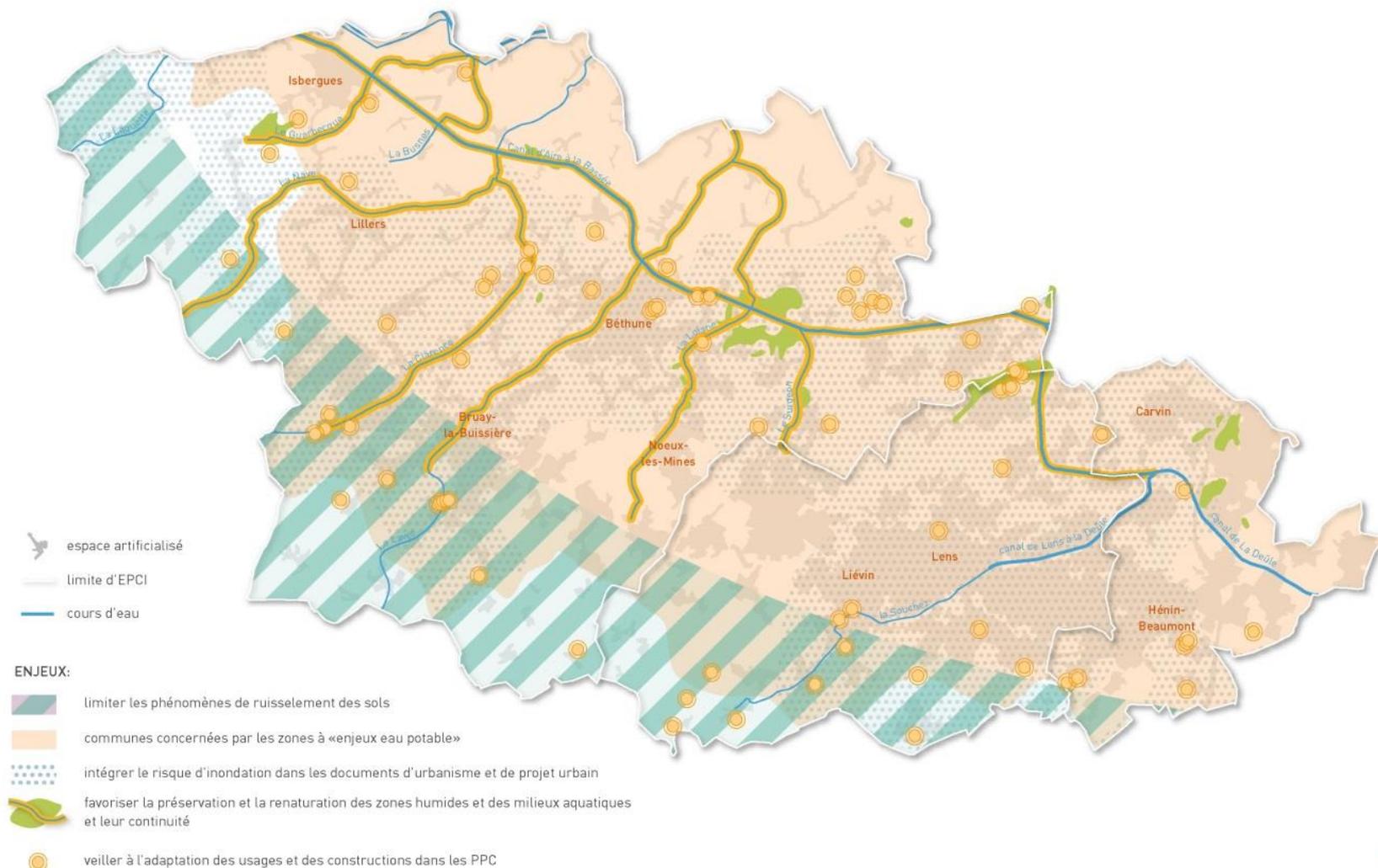


Ressource en **mauvais état chimique, vulnérable aux pollutions** du fait de sa nature géologique et sa perméabilité.



Près de **70 % de captages abandonnés** sur le territoire du SCoT (issus de l'activité minière ou d'anciennes sources) qui sont **autant de points d'entrées** possibles des polluants dans la nappe.

Enjeux liés à l'eau sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois





Problématique pour le territoire

Qualité et vulnérabilité de la ressource



Pistes de réflexion

Intégrer les obligations réglementaires des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

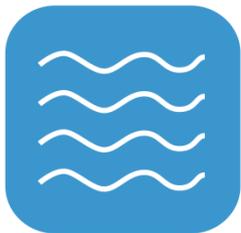
Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.



RISQUES & NUISANCES

RISQUES

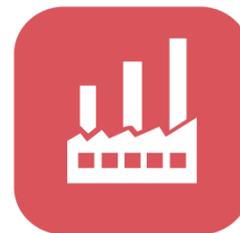
4 Types de risques sur le territoire du SCoT



Risques inondation



Risques miniers &
Mouvements de terrains



Risques naturels &
technologiques

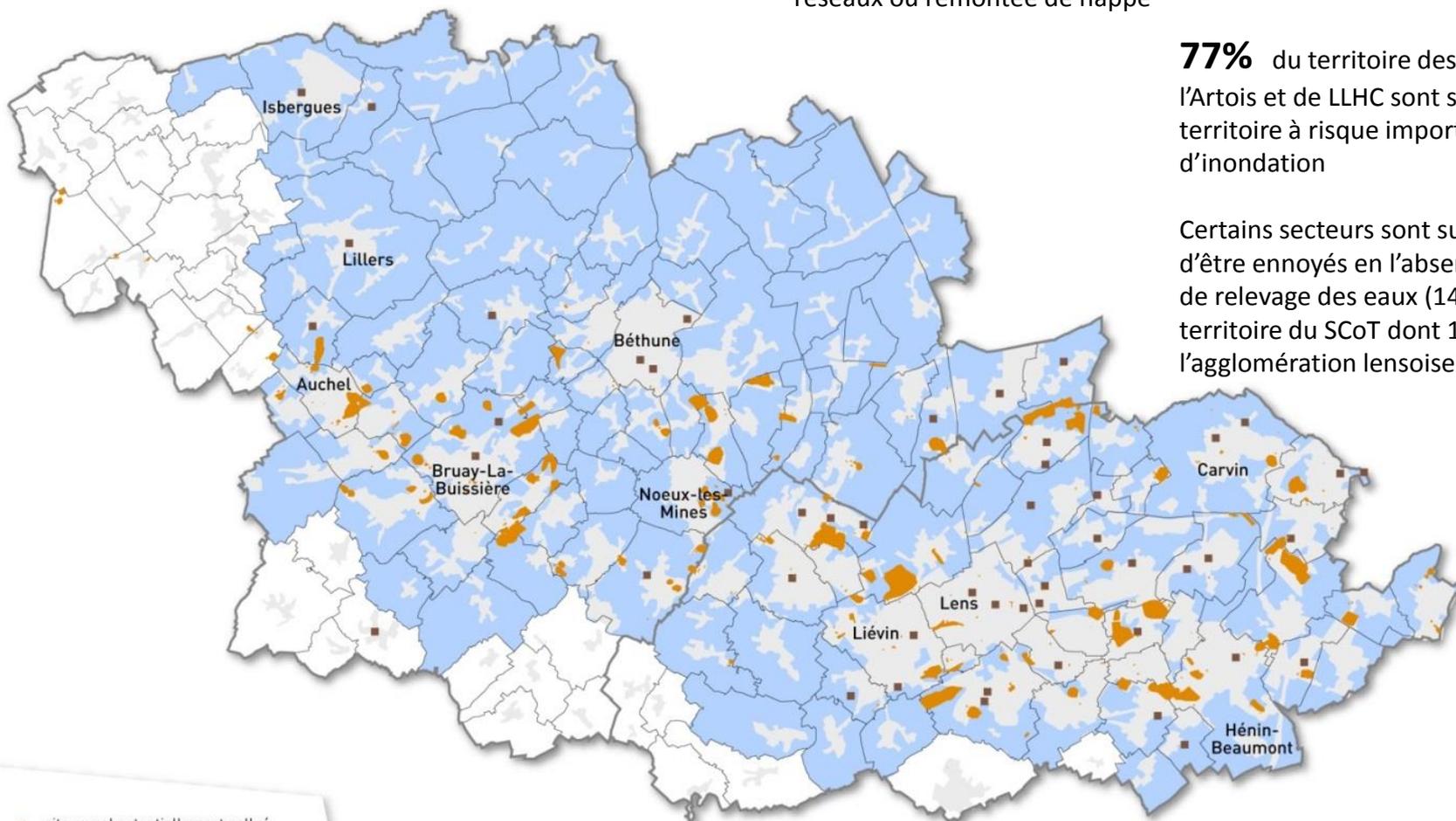


Risques sanitaires



Risques inondation

Par ruissellement, débordement des réseaux ou remontée de nappe



77% du territoire des SCoT de l'Artois et de LLHC sont situés dans un territoire à risque important d'inondation

Certains secteurs sont susceptibles d'être envoyés en l'absence de station de relevage des eaux (14 sur le territoire du SCoT dont 10 dans l'agglomération lennoise)

- site ou sol potentiellement pollué
- aléa minier
- territoire à risque important d'inondation
- limite SCoT
- limite communale

5 km

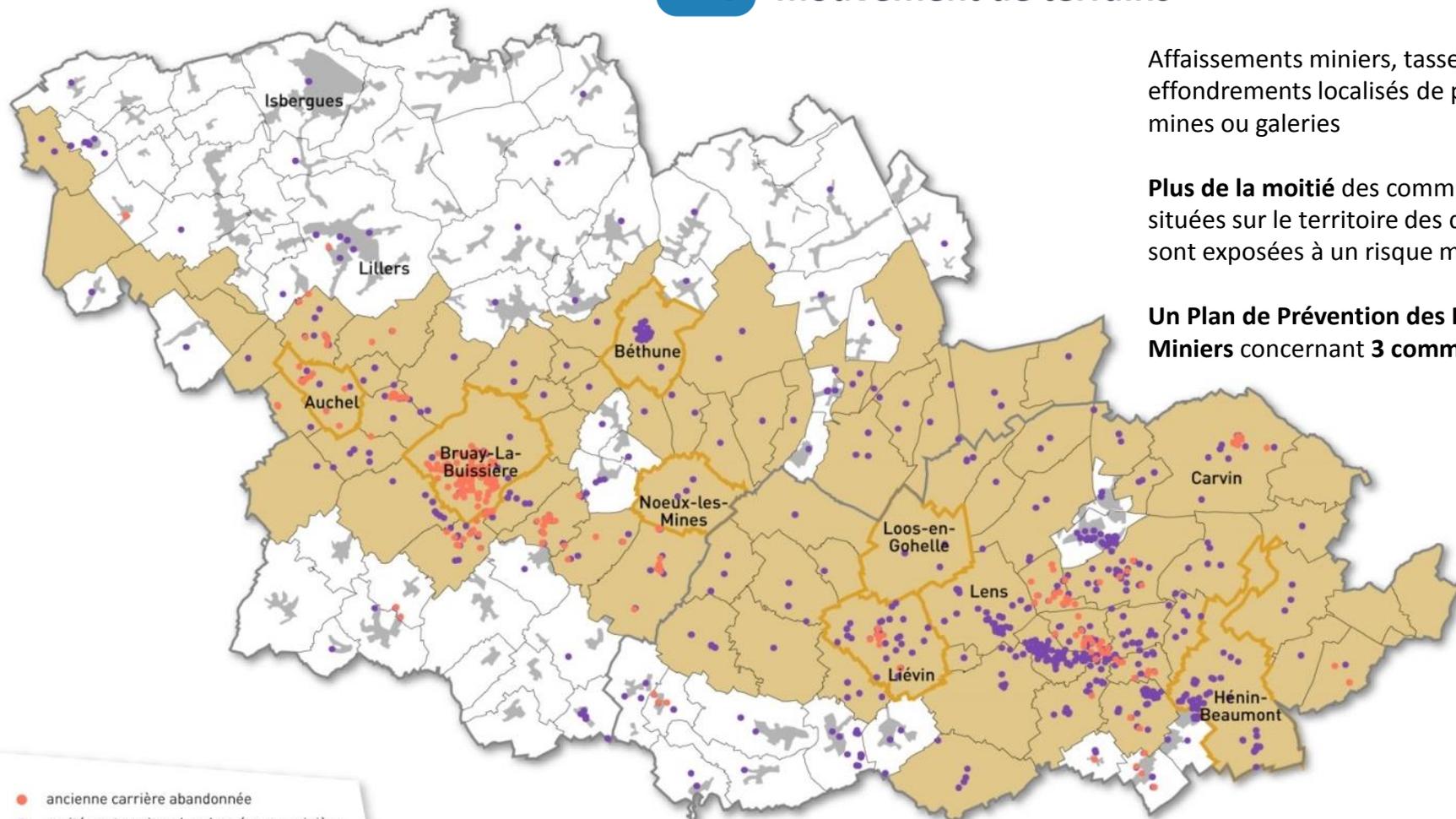


Risques miniers et mouvement de terrains

Affaissements miniers, tassements, effondrements localisés de puits de mines ou galeries

Plus de la moitié des communes situées sur le territoire des deux SCoT sont exposées à un risque minier.

Un Plan de Prévention des Risques Miniers concernant **3 communes**

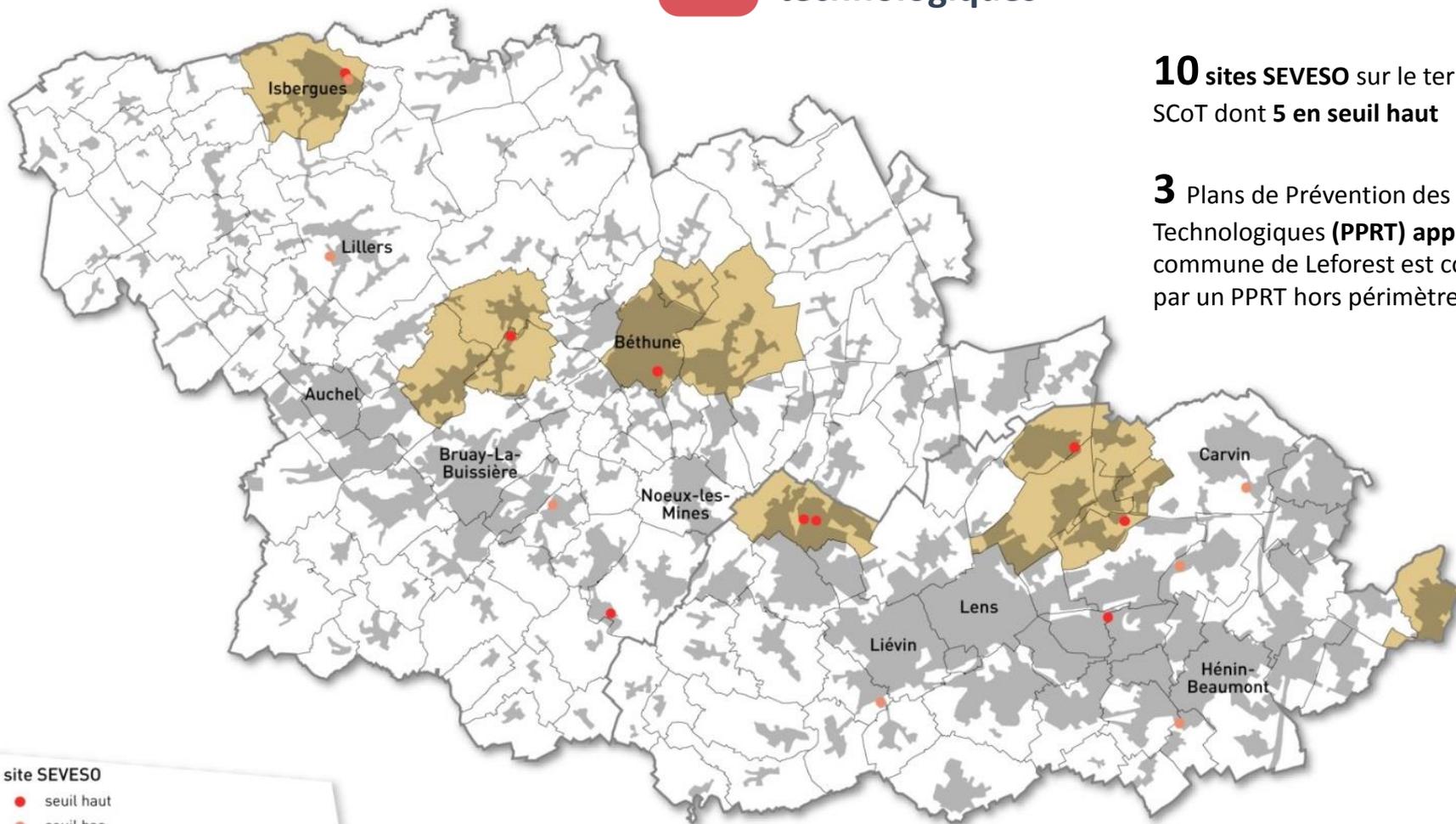


- ancienne carrière abandonnée
- cavité souterraine abandonnée non-minièrre
- commune concernée par un aléa minier
- commune concernée par un périmètre de protection des risques miniers
- limite SCoT
- limite communale

5 km



Risques naturels et technologiques



10 sites SEVESO sur le territoire du SCoT dont **5 en seuil haut**

3 Plans de Prévention des Risques Technologiques (**PPRT**) **approuvés**. La commune de Leforest est concernée par un PPRT hors périmètre du SCoT.

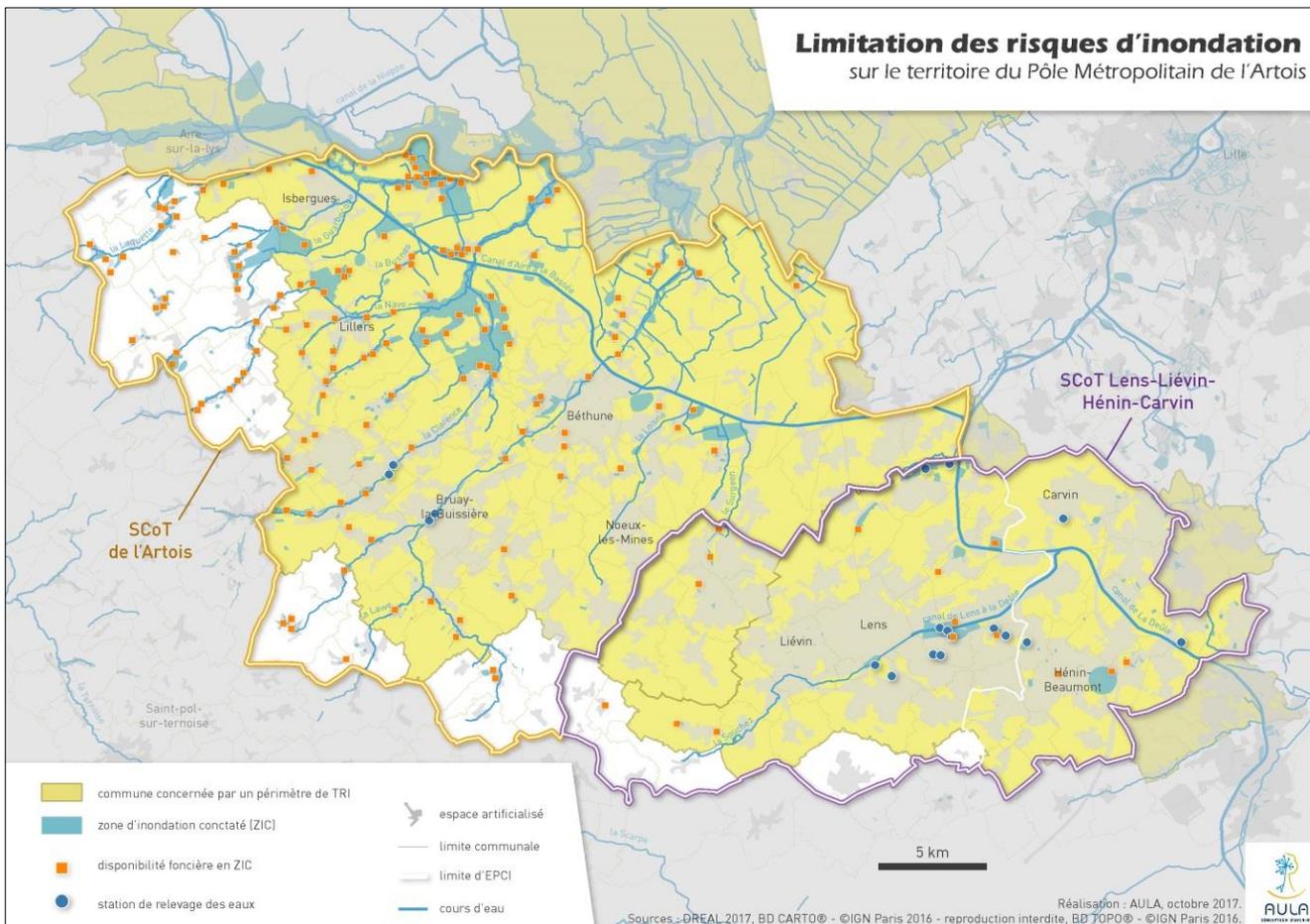
site SEVESO

- seuil haut
- seuil bas
- commune concernée par un périmètre de protection des risques technologiques
- limite SCoT
- limite communale

5 km



Risques sanitaires



1500 sites et activités potentiellement polluantes **dont 2/3** sur le territoire du SCoT de LLHC (source BASIAS)

61 sites et sols potentiellement pollués (BASOL)

90 captages abandonnés (=68%) sur le territoire du SCoT (sur 132) : autant de points d'entrée possibles de polluants



Risques inondation



Problématiques pour le territoire

Un territoire, urbanisé et densément peuplé, presque entièrement impacté par un risque théorique d'inondations

Phénomène récurrent d'inondations impactant les biens et la population du fait de plusieurs facteurs (artificialisation des sols, pratiques agricoles...)

Coûts des équipements préventifs

Effet cumulatif des risques sur un territoire contraint



Piste de réflexion

Intégrer les obligations réglementaires des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), des Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI), des enjeux de l'eau dans les futurs documents d'urbanisme



Risques miniers et technologiques



Problématiques pour le territoire

Concentration de sites SEVESO, de Plans de Prévention des Risques Miniers et Technologiques (PPRM / PPRT)

Impact de la modification hydraulique (passé minier)

Effet cumulatif des risques sur un territoire contraint



Piste de réflexion

Tenir compte des dispositions des Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM) / Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

NUISANCES

FOCUS SUR
2 types de nuisances
impactant le territoire du SCoT



Nuisances sonores



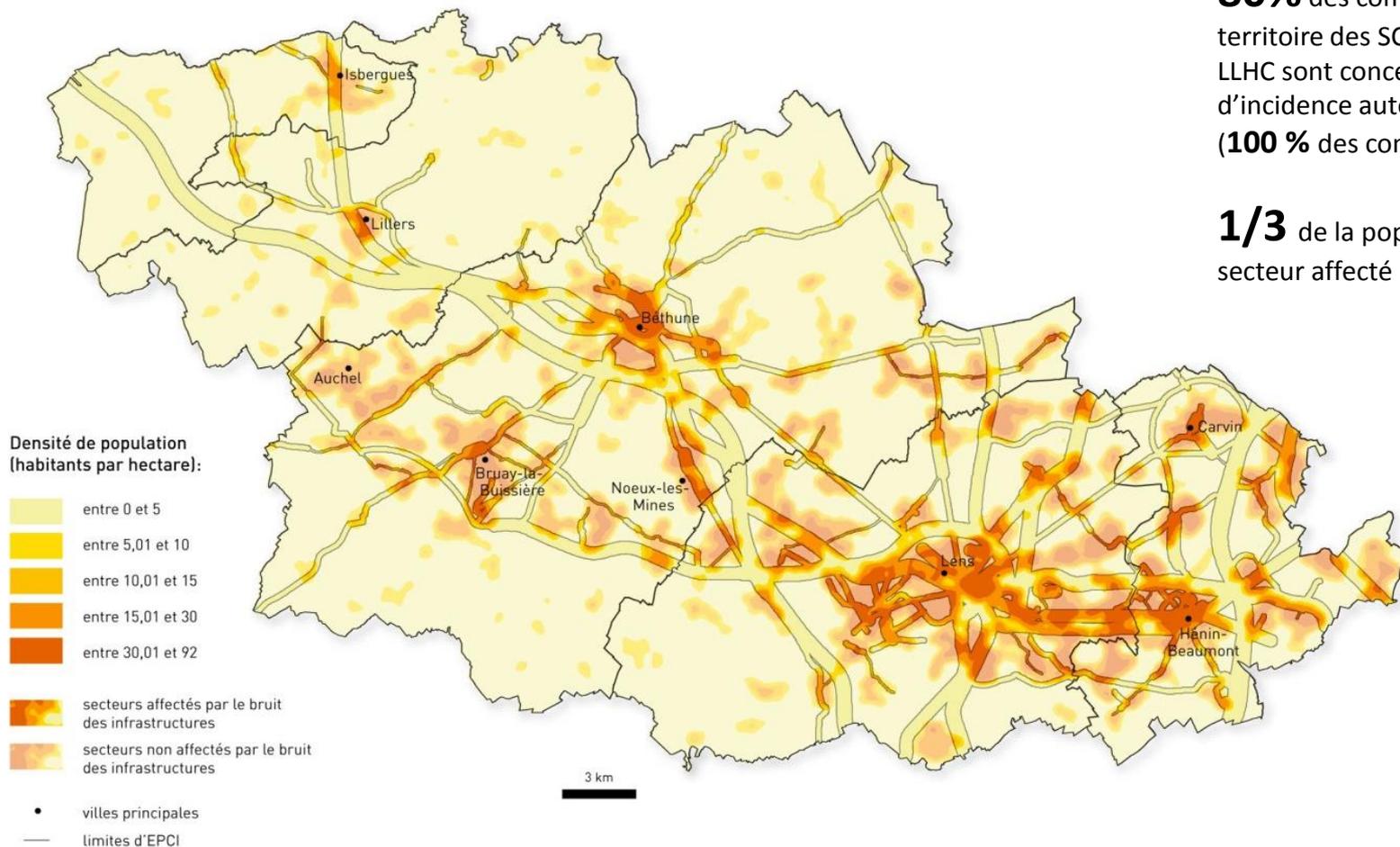
Nuisances visuelles



Nuisances sonores

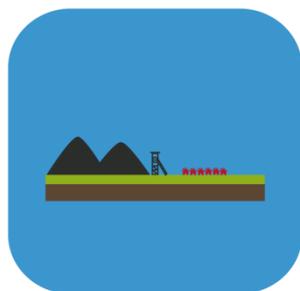
80% des communes situées sur le territoire des SCoT de l'Artois et de LLHC sont concernées par une zone d'incidence autour d'un axe bruyant (**100 %** des communes de la CAHC)

1/3 de la population vit dans un secteur affecté par le bruit





Nuisances visuelles



Profusion de **cités minières exceptionnelles**, plusieurs terrils signaux majeurs dans le paysage (Loos-en-Gohelle, Harnes ou Saint-Henriette), **vastes « parvis »** sur des terrils monumentaux



Panorama depuis les **sites de mémoire** de la 1ère guerre mondiale (Vimy, collines de Lorette...)



Cependant, problématiques de qualité paysagère de certains fronts urbains, développement de zones d'activités ou d'habitat **fermant ou dégageant des vues.**

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018

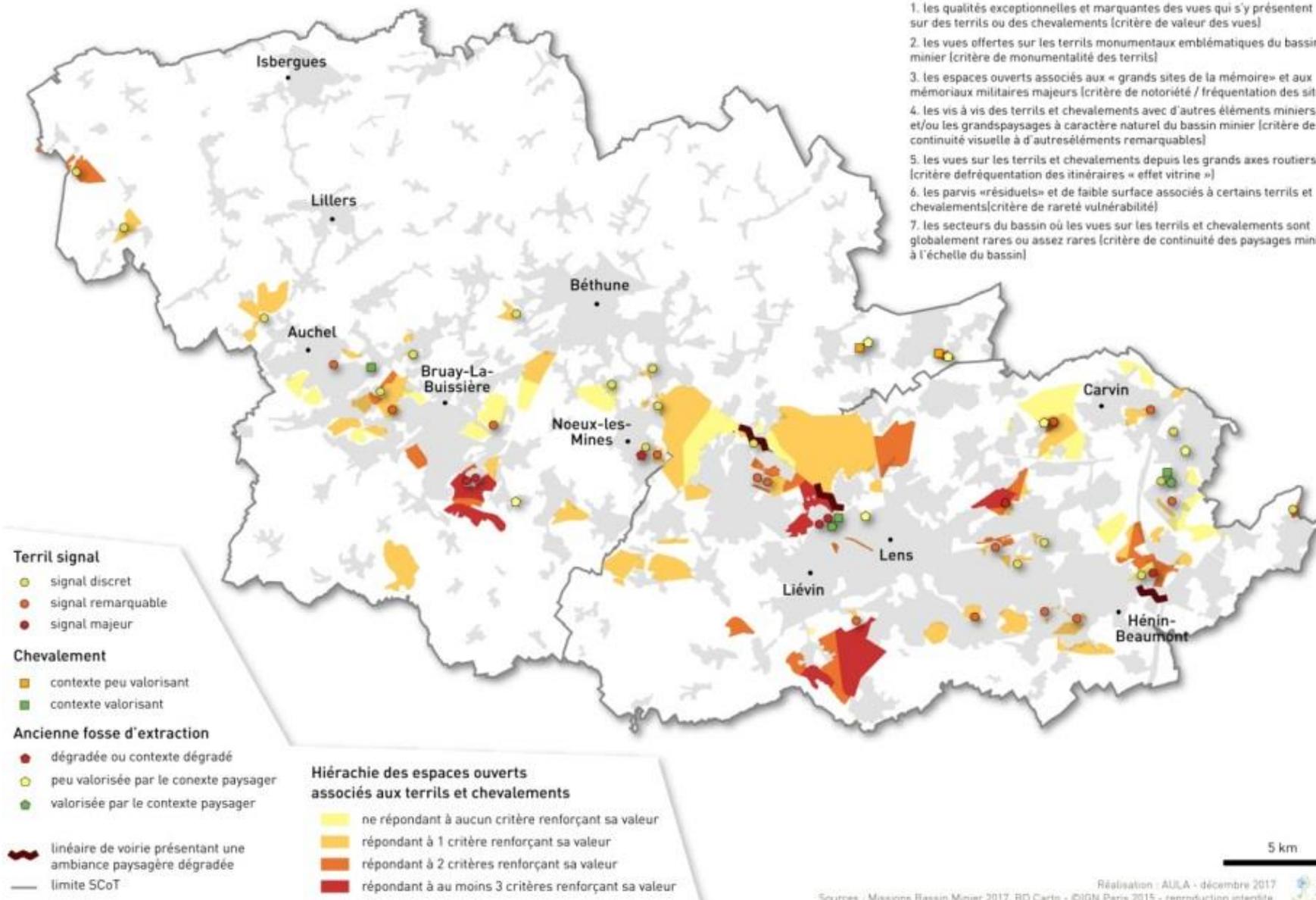


AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Sept critères proposés pour hiérarchiser le niveau de protection à mettre en place :

1. les qualités exceptionnelles et marquantes des vues qui s'y présentent sur des terrils ou des chevalements [critère de valeur des vues]
2. les vues offertes sur les terrils monumentaux emblématiques du bassin minier [critère de monumentalité des terrils]
3. les espaces ouverts associés aux « grands sites de la mémoire » et aux mémoriaux militaires majeurs [critère de notoriété / fréquentation des sites]
4. les vis à vis des terrils et chevalements avec d'autres éléments miniers et/ou les grands paysages à caractère naturel du bassin minier [critère de continuité visuelle à d'autres éléments remarquables]
5. les vues sur les terrils et chevalements depuis les grands axes routiers [critère de fréquentation des itinéraires « effet vitrine »]
6. les parvis « résiduels » et de faible surface associés à certains terrils et chevalements [critère de rareté/vulnérabilité]
7. les secteurs du bassin où les vues sur les terrils et chevalements sont globalement rares ou assez rares [critère de continuité des paysages miniers à l'échelle du bassin]





Problématiques pour le territoire

Imbrication des nuisances sonores et visuelles au sein du tissu urbain

Protection des paysages (cf. inscription Unesco, loi paysage, étude sur les cônes de vue)



Pistes de réflexion

Limiter les nuisances sonores au maximum et réfléchir aux implantations futures

Prise en compte dans les documents d'urbanisme de ces préoccupations

Transcription de la loi paysage et tenir compte des conclusions de l'étude sur la V.U.E.



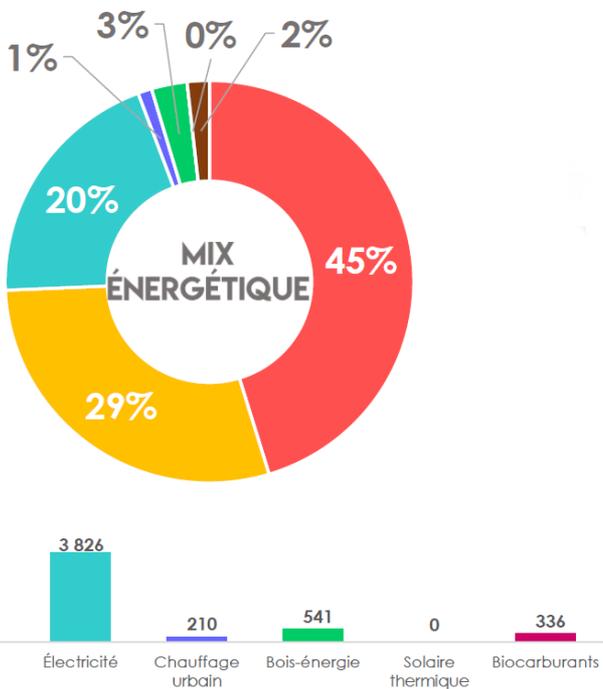
ENERGIE

Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Séminaire du 11 avril 2018



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



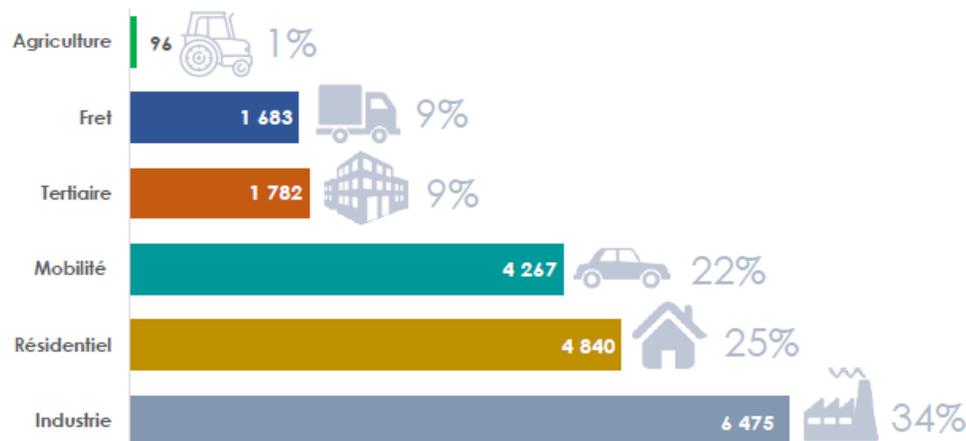
Part des revenus des ménages consacrée à l'énergie :



PMA



France Métropolitaine



Bilan des consommations énergétique par secteur d'activité



Territoire **peu efficace**
sur le plan énergétique



Recours important à
l'**énergie fossile**



La **production
d'énergie renouvelable**
ne représente que 4 %
contre 8 % à l'échelle
régionale en 2015



Objectif régional 2030
part d'énergie
renouvelable = 20 %



Coûts
énergétiques liés
aux **déplacements**
plus élevés sur le
territoire



Problématiques pour le territoire

Faible recours aux énergies renouvelables

Dépense énergétique des ménages plus importante que la moyenne française

Des efforts restent à faire en terme de consommations énergétique dans les secteurs de l'industrie, l'habitat et la mobilité

Précarité énergétique et enjeux sur son poids dans les dépenses des ménages à revenus modestes.



Pistes de réflexion

Quelle organisation territoriale pour réduire les émissions de Gaz à effet de serre ?

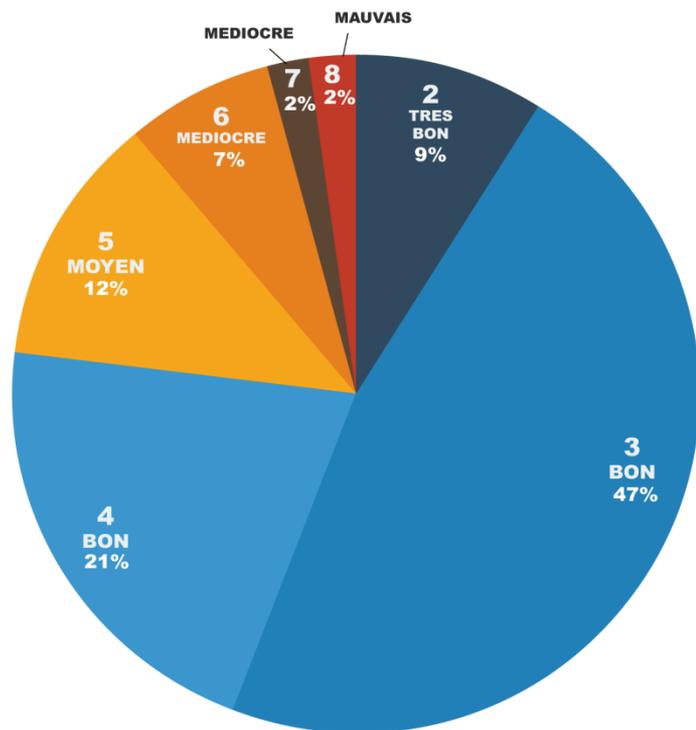
Comment passer d'un territoire consommateur à un territoire producteur d'énergie ?

Comment le territoire s'organise pour tirer profit de la transition énergétique sur le plan économique ? (changement d'échelle à organiser afin de faire de la transition énergétique un levier de développement local et de création d'emploi)

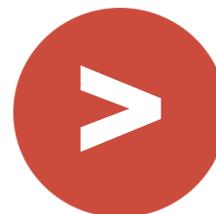


QUALITÉ DE L'AIR

Indice ATMO 2016 - région de DOUAI-LENS



Qualité de l'air **globalement**
bonne sur le territoire



Dépassements fréquents des
seuils d'information et d'alerte

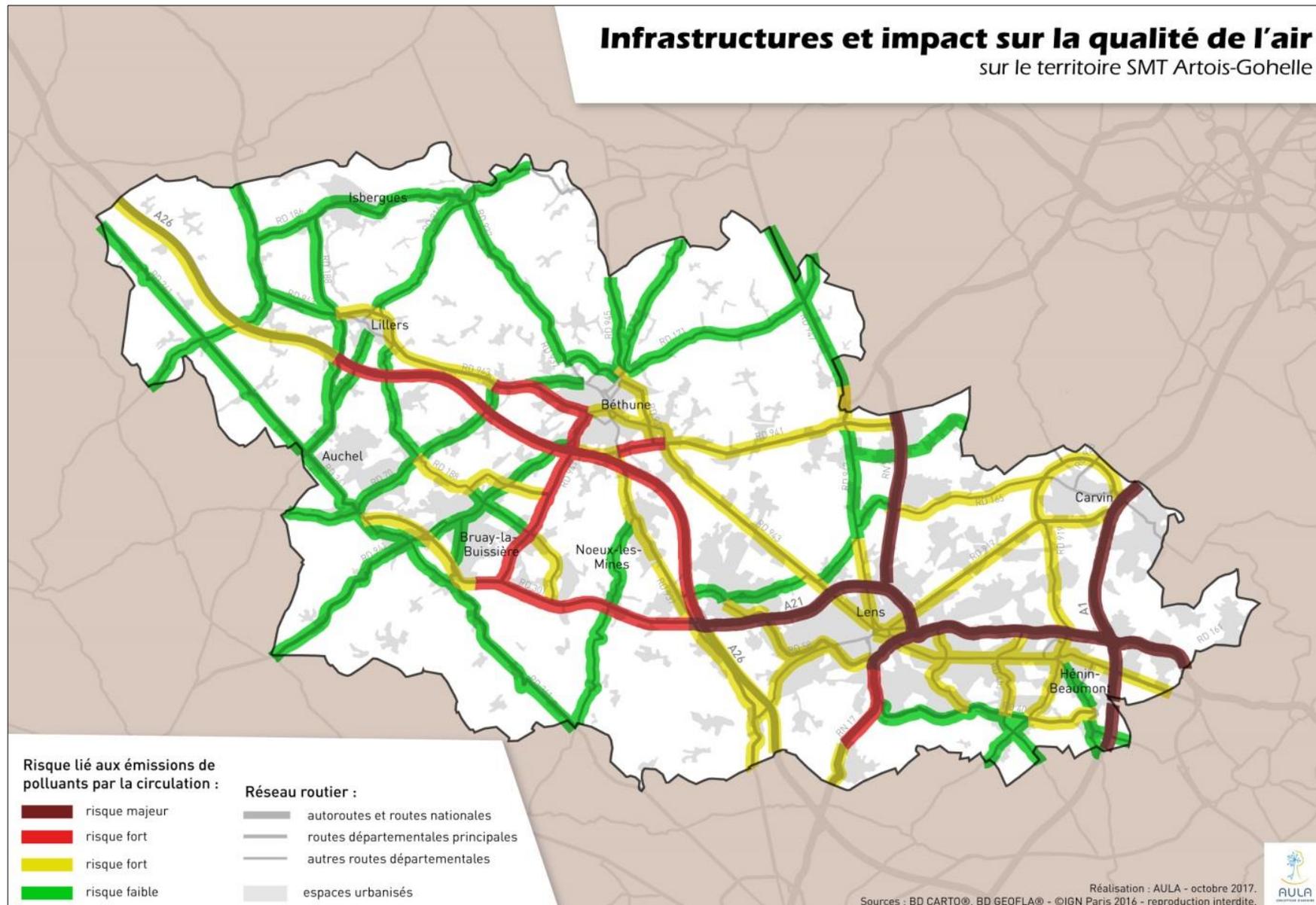


La périurbanisation, l'étalement
urbain freine l'amélioration de la
qualité de l'air



Concentration des émissions
dans les zones les plus
densément peuplées

Infrastructures et impact sur la qualité de l'air sur le territoire SMT Artois-Gohelle





Problématiques pour le territoire

Forte imbrication des gros générateurs d'émissions dans le tissu urbain (axes routiers, usines SEVESO)

Impact environnemental et cadre de vie

Impact sur la santé



Piste de réflexion

Enjeu de la compatibilité du SCoT avec les objectifs des Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) des Agglomérations



SANTÉ

SANTÉ



Classement respectif de la CALL (233) et de la CAHC (231) par rapport aux autres agglomérations françaises en terme de **mortalité toutes causes**



A titre de comparaison, le territoire voisins de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane est classé 229^{ème}

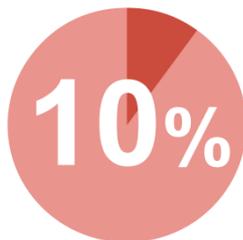


Surreprésentation eu égard au poids démographique du territoire à l'échelle régionale, **des décès** liés aux tumeurs malignes, maladies de l'appareil circulatoires, à l'abus d'alcool et psychose alcooliques.

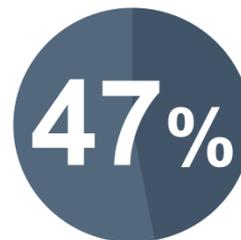
SANTÉ



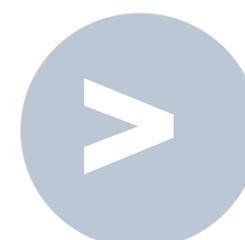
**Lens (38), Liévin (32),
Hénin Beaumont (24)
et Carvin (17)**
regroupent à elles
seules
**un tiers des médecins
généralistes**



des communes
n'ont **aucun
médecin
généraliste** sur leur
territoire

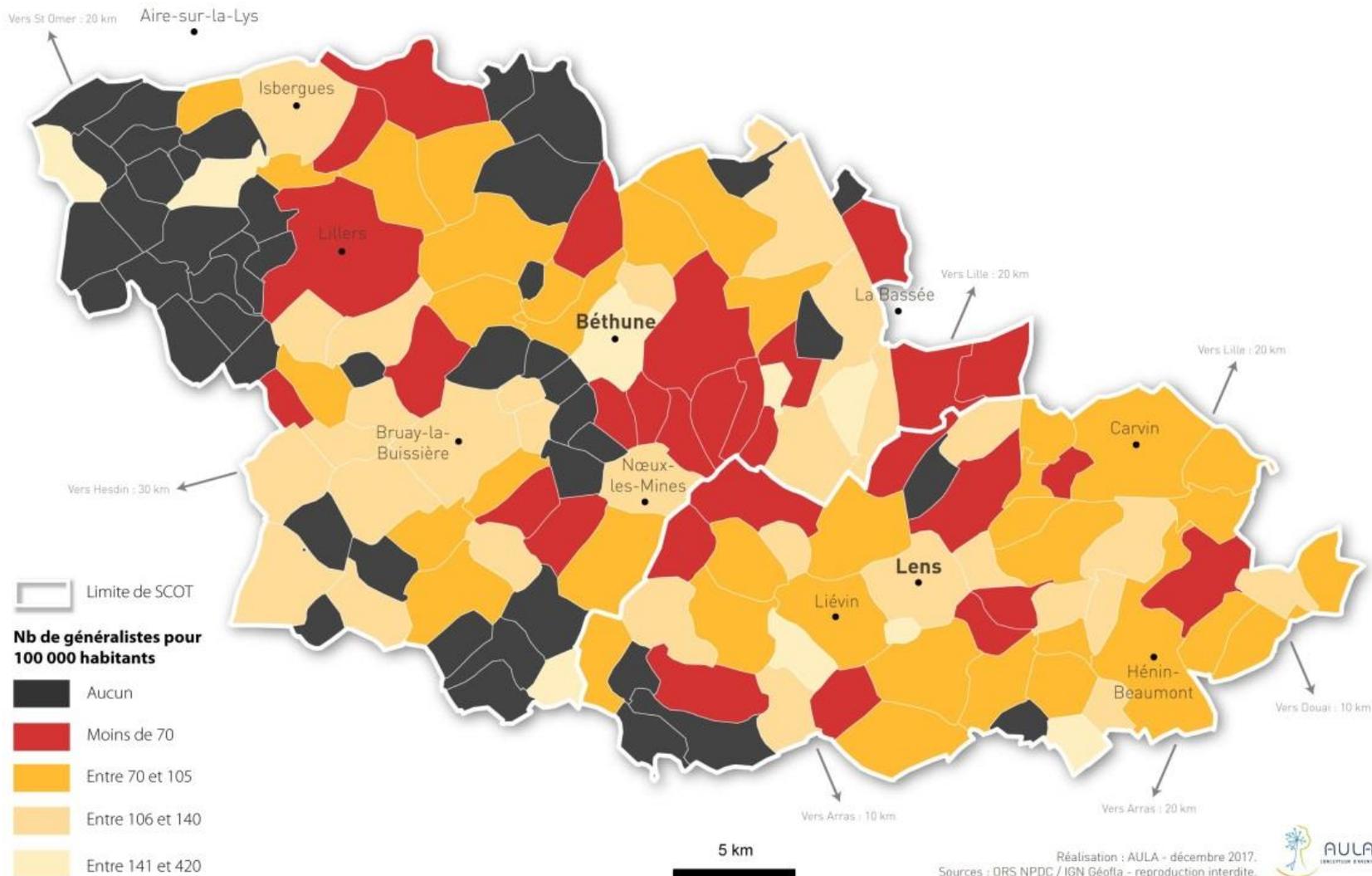


des médecins
généralistes libéraux
ont plus de 55 ans soit
164 praticiens



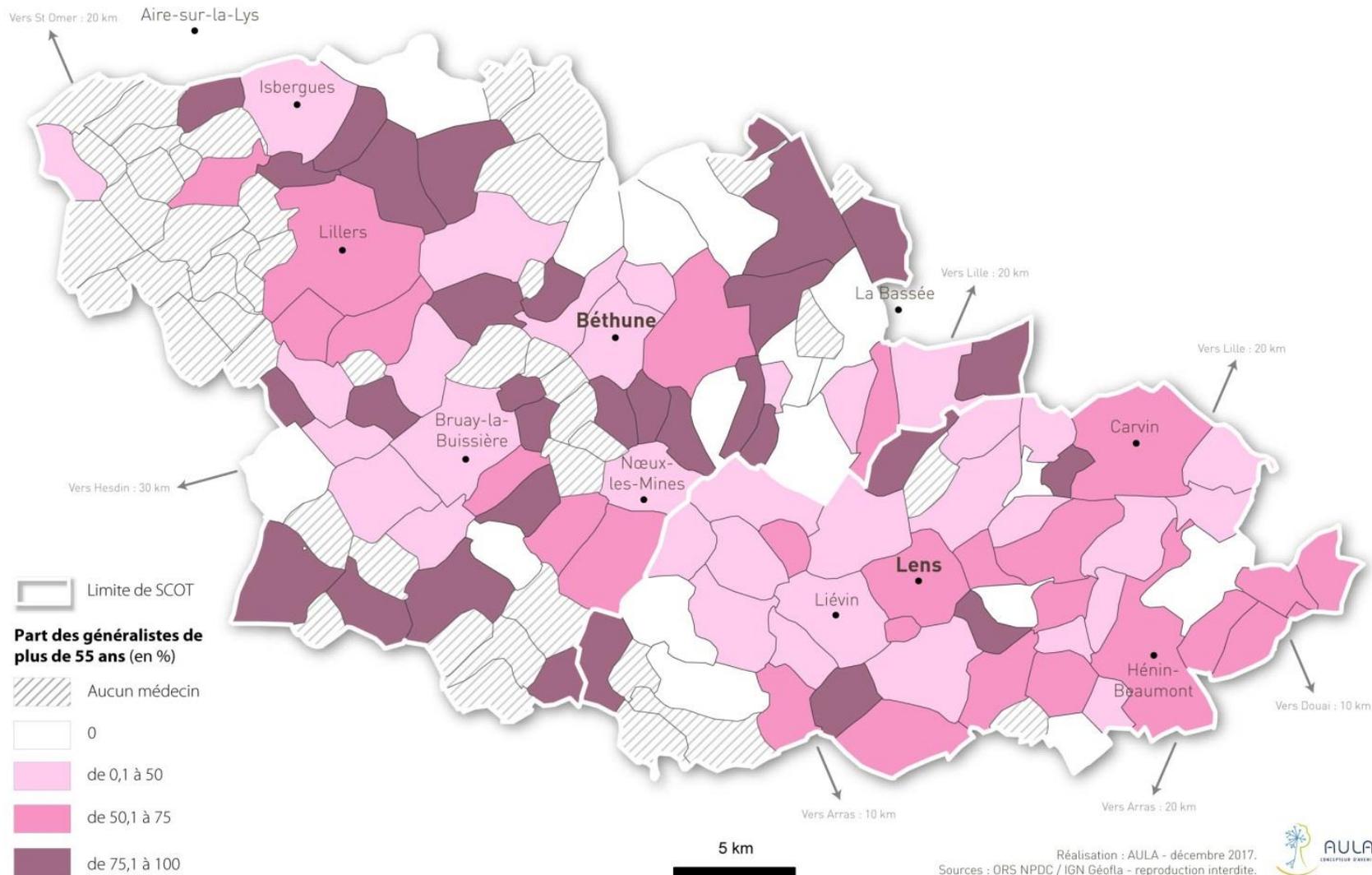
**Forte
surreprésentation**
des centres de santé
issus du passé minier
du territoire

MÉDECINE GÉNÉRALE LIBÉRALE : LES COMMUNES FAIBLEMENT DOTÉES EN 2014 SUR LES TERRITOIRES DU SCOT DE L'ARTOIS ET DU SCOT DE LENS-LIÉVIN-HÉNIN-CARVIN



GÉNÉRALISTES DE PLUS DE 55 ANS EN 2014

SUR LES TERRITOIRES DU SCOT DE L'ARTOIS ET DU SCOT DE LENS-LIÉVIN-HÉNIN-CARVIN





Problématiques pour le territoire

Une situation sanitaire particulièrement préoccupante tant pour la population masculine que féminine.

Une offre de soin existante à structurer et à mettre en liaison.

Recours tardif aux soins et moyens financiers de la population.



Pistes de réflexion

Comment anticiper les évolutions de la démographie médicale à l'horizon 15 ans, notamment pour les territoires les plus éloignés de l'offre de soins et de santé ?

Comment accompagner l'intégration de l'offre issue du régime minier dans une stratégie globale d'offre de soins et de maillage territorial ?

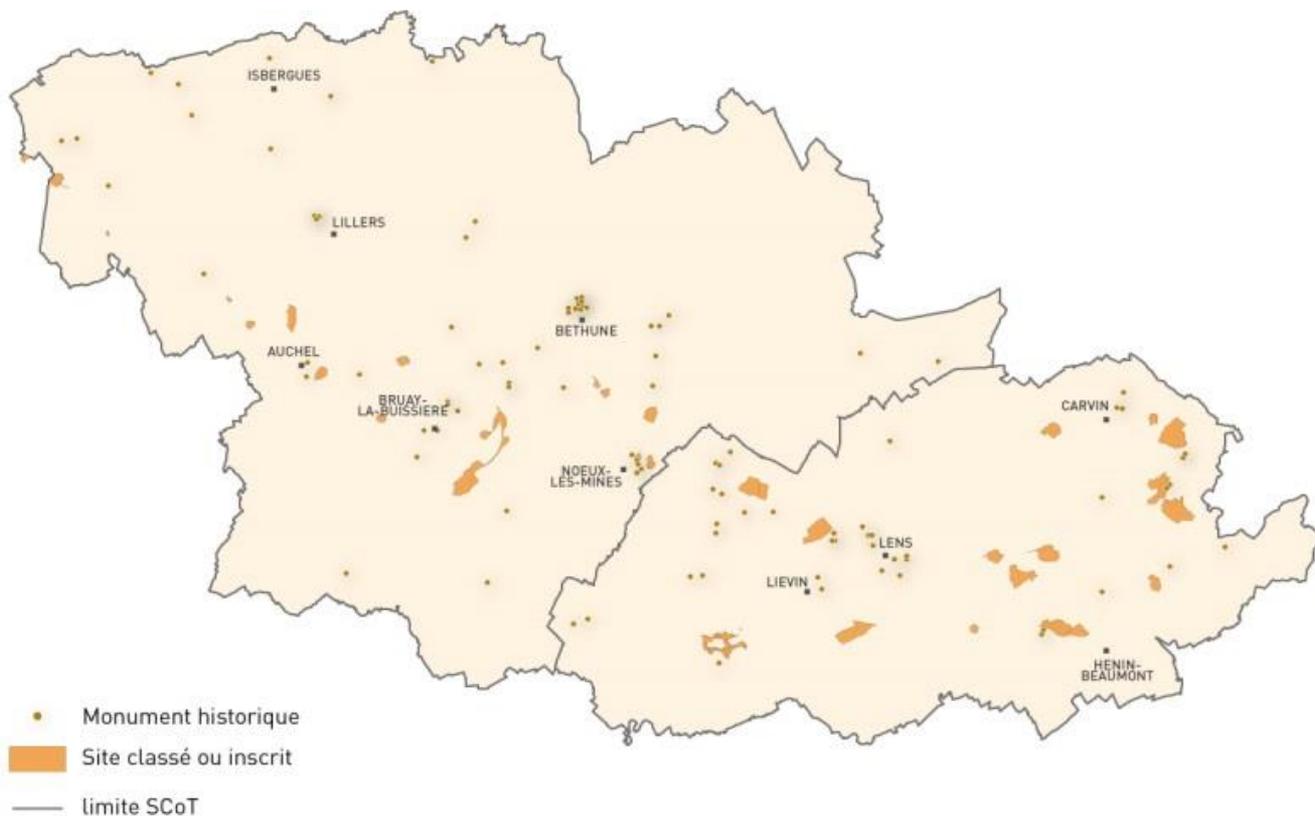
Comment fédérer l'ensemble des acteurs sociaux, médico-sociaux et les professionnels de santé dans un objectif de prévention et de diminution du recours tardif aux soins ?

Regarder la concurrence extérieure et l'organisation à l'échelle supra

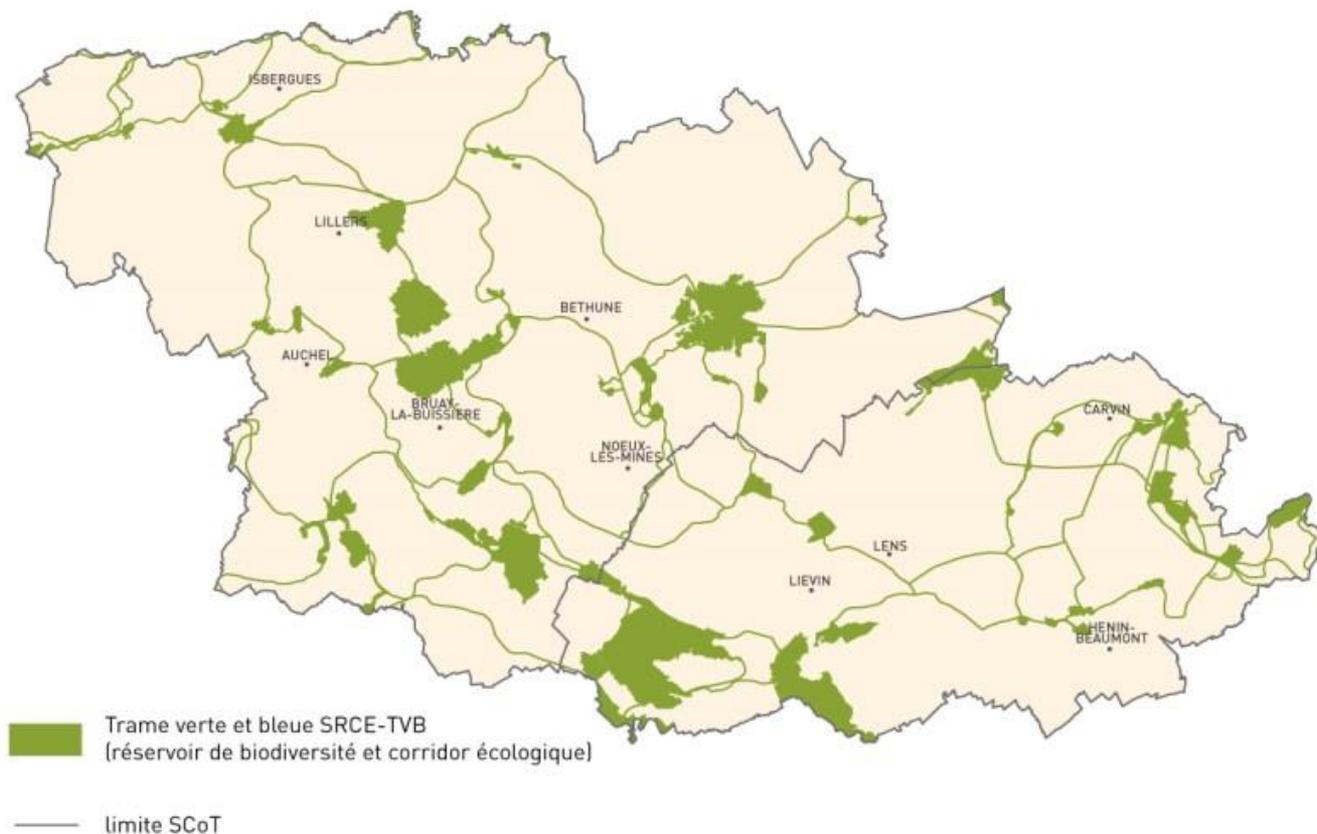


PATRIMOINE ARCHITECTURAL & PAYSAGER

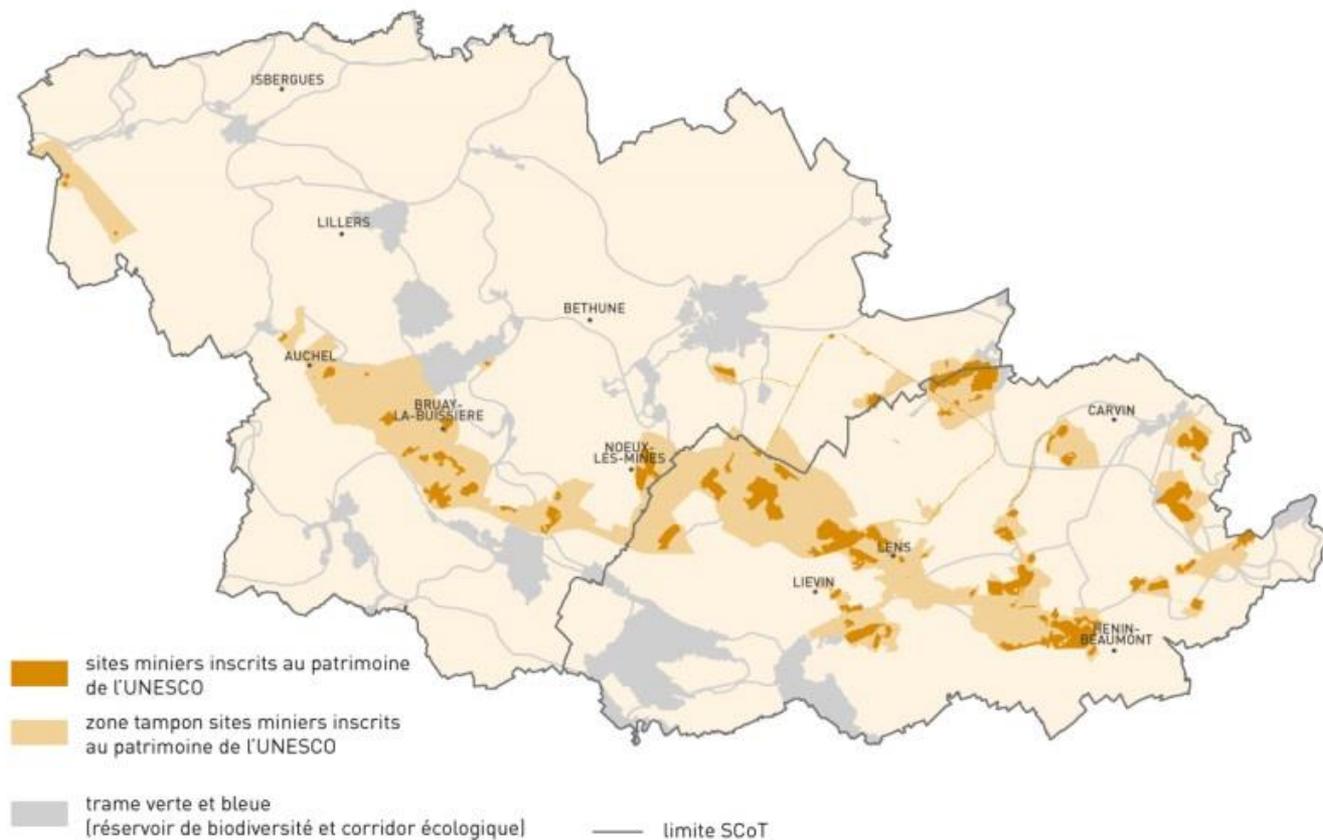
Evolution du socle patrimonial



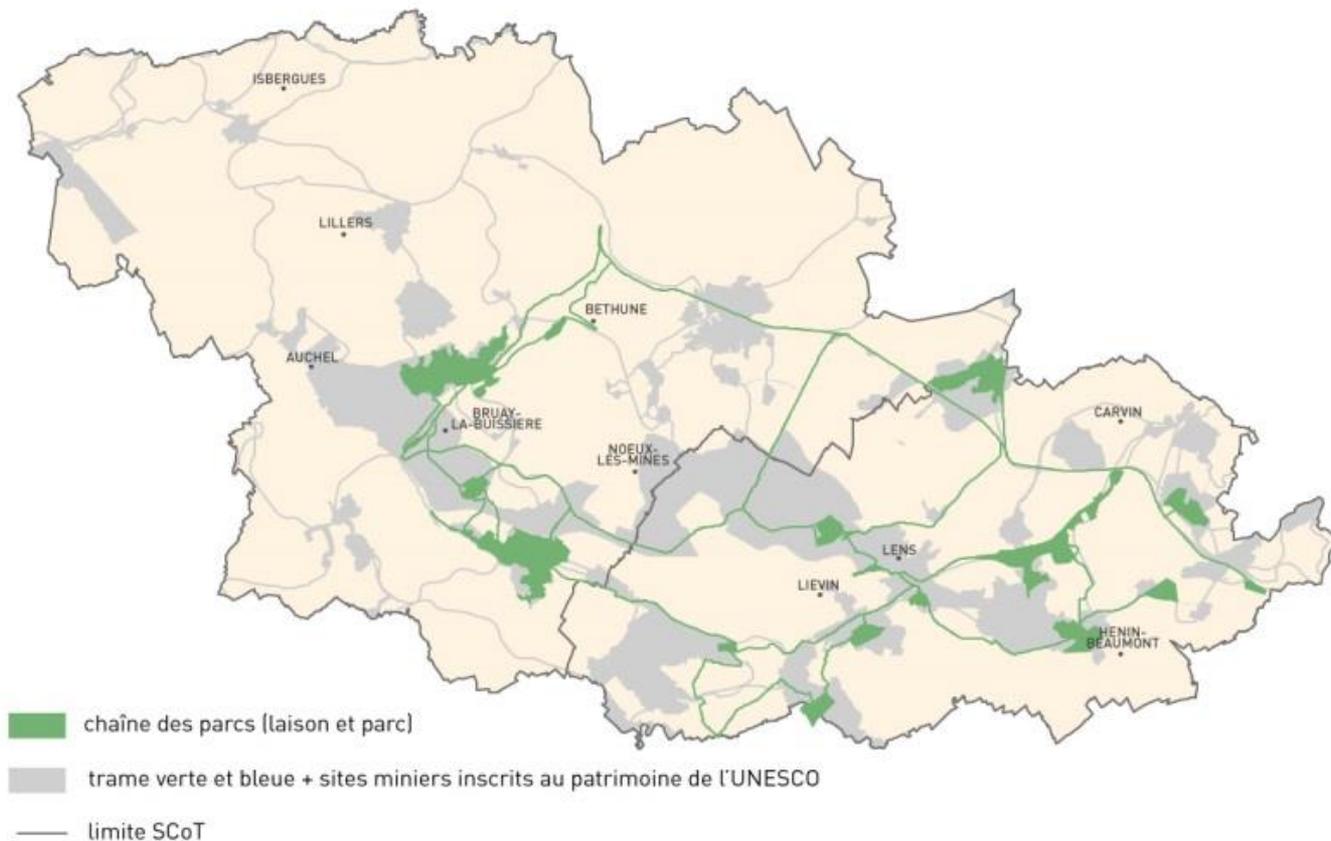
Evolution du socle patrimonial



Evolution du socle patrimonial



Evolution du socle patrimonial





Problématiques pour le territoire

Prise de conscience tardive de la valeur du patrimoine architectural et paysager comme outil du cadre de vie et de l'attractivité

Articulation insuffisante avec l'organisation urbaine du territoire



Pistes de réflexion

Penser le **patrimoine à l'échelle du SCoT**, le considérer dans son ensemble et non plus de manière isolé en lien avec l'organisation urbaine.

Rendre cohérent les démarches patrimoniales afin de mettre en œuvre un schéma stratégique global.

Considérer et intégrer les patrimoines comme levier de la mutation du territoire : en terme d'image, d'économie (lien avec la culture et le tourisme) et de mobilité (réseau de la chaîne des parcs).



CULTURE



Plus de **200**
équipements
culturels sur le
territoire des SCoT
de l'Artois et de
LLHC



D'importants **lieux**
de mémoire de la
guerre de 1914-
1918



L'offre en spectacle
vivant se développe
mais est peu
importante



L'offre en cinéma
plus faible que la
moyenne française
et des autres
agglomérations



444 600
personnes ont visité
le Louvre-Lens dont
17% d'étrangers
(2016)



250 000
visiteurs à la
Nécropole de
Notre-Dame-de-
Lorette
(2016)



121 781
visiteurs au
Mémorial de Vimy
(2016)



En 2016
Le stade Bollaert –
Delelis accueillait
des matchs de
l'Euro 2016



Musées et lieux de spectacles vivants :

Louvre-Lens (Lens)
Métaphone (Oignies)
Le Colisée (Lens)
Culture Commune (Loos-en-Gohelle)
Arena Stade-couvert (Liévin)
Centre Historique Guerre et Paix – Lens 14-18 (Souchez)
+ 3 musées au rayonnement limité



Etablissements de culture scientifique et technique:

Aquaterra – Maison de l'Environnement (Drocourt)



Patrimoine historique :

Nécropole Notre-Dame de Lorette (Ablain-Saint-Nazaire)
Mémorial Canadien de Vimy (Vimy)
21 monuments historiques



Loisirs:

Stade Bollaert (Lens)
Cinéma Pathé (Liévin)
Parc des Iles (Drocourt)
Parc de la Glissoire (Avion)
Parce des Cytises (Bénifontaine)
Maison de l'art et de la communication (Sallaumines)
Métaphone (Oignies)



Apprentissage culturel:

1 conservatoire (Lens)
11 écoles de musiques



Bibliothèques, médiathèques et centres de ressources

39 lieux de lecture publique
CAHC : un réseau de 13 médiathèques
CALL : 11 espaces culturels Louvre-Lens Vallée : pôle numérique culturel



Problématique pour le territoire

Bon niveau d'équipements mais peu visible car éclatés sur le territoire et pas liés dans le tissu urbain



Pistes de réflexion

Poursuivre la **mise en réseau des équipements** de pratiques culturelles et de loisirs en lien avec les fonctions urbaines et les polarités

Engager un travail sur la **qualité et l'offre** des équipements culturels de proximité

Construire et développer des projets culturels équilibrés entre **l'offre touristique** et une volonté de développement social et culturel du territoire



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Lien de téléchargement pour la contribution SCoT:

<http://www.aulartois.fr/wp-content/uploads/2018/03/Contribution-Agence-SCoT-AULA-V6.pdf>

Lien de téléchargement pour l'évaluation du SUCA:

<http://www.aulartois.fr/wp-content/uploads/2018/02/Evaluation-SUCA-version-d%C3%A9finitive.pdf>

Lien de téléchargement pour synthèse des études de l'AULA:

<http://www.aulartois.fr/wp-content/uploads/2018/04/Synth%C3%A8se-des-%C3%A9tudes-de-l%E2%80%99AULA.pdf>